



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Relation entre la terre, l'environnement, l'emploi et les conflits au Burundi

Mai 2006

Cette publication a été produite par Nathan Associates Inc. pour le compte de l'Agence des Etats Unis pour le Développement International.

Relation entre la terre, l'environnement, l'emploi et les conflits au Burundi

Déclaration

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'USAID ou du gouvernement des Etats-Unis.

Cette publication fait partie des documents de travail mis au point par Nathan Associates pour le compte du Bureau Régional des Services de Développement pour l'Afrique Australe et Orientale (USAID/REDSO) sous le contrat no GEG-I-00-04-00002-00, rubrique 2, Programme du Suivi de la Réforme Economique et Transparence Financière au Burundi 2005–2006.

L'objectif du programme est d'aider USAID/REDSO à établir un agenda pour la promotion de la réforme économique et croissance en même temps que la transparence dans les finances du gouvernement du Burundi. L'équipe Nathan a conduit des enquêtes et développé des recommandations en rapport avec les questions économiques du Burundi et des opportunités que ce pays, surtout lorsqu'il s'agit du rôle du gouvernement dans l'économie nationale, la lutte contre la corruption et la transparence dans la gestion. Les résultats de l'évaluation et les recommandations seront présentés au gouvernement, la société civile, les acteurs économiques du Burundi, ainsi que les représentants des bailleurs de fonds à une conférence prévue à Bujumbura en Mai 2006 et par le biais d'autres forums d'information y relatifs.

L'auteur de ce rapport est Mr Deo Banderembako. Le CTO de ce projet est Laura Pavlovic (lpavlovic@usaid.gov).

Les rapports finaux du Programme du Suivi de la Réforme Economique et Transparence Financière au Burundi seront rendus disponibles en français et en anglais au site www.nathaninc.com. Pour plus d'information ou copies des publications, veuillez contacter

Bruce Bolnick
Project Manager, Burundi ERFT Program
Nathan Associates Inc.
[Bbolnick@nathaninc.com](mailto:bbolnick@nathaninc.com)

Matières

Résumé	v
1. Introduction	1
2. Tendances, contraintes et opportunités des principales caractéristiques du Burundi	3
Agriculture vivrière, sécurité alimentaire et nutrition	3
Agriculture d'exportation	6
Elevage	9
L'environnement	11
Emploi	15
Répartition des ressources	16
Conflits socio-politiques et fonciers	19
3. Relation entre les déterminants	23
La rareté de la terre : problème central	23
Les influences s'exerçant sur l'agriculture et l'élevage	24
Les influences s'exerçant sur l'environnement	25
Les influences s'exerçant sur les conflits sociaux	25
Les influences s'exerçant sur le manque d'emploi	26
4. Les défis à relever	27
Résoudre les conflits sociaux et fonciers	27
Augmenter la production agricole et la productivité	27
Développer des activités génératrices de revenus dans l'agriculture et hors agriculture	29
Agir sur la densité de la production	29
Protéger l'environnement	30
5. Conclusion et Recommandations	31

Nature des recommandations	32
Capacité de l'Etat à mettre en œuvre les différentes recommandations	35
Références	37
Annexe A. Données statistiques	1
Annexe B : Schéma d'organisation de production et commercialisation	1
 Illustrations	
Graphiques	
Graphique 2-1. Evolution de la production agricole	4
Graphique 2-2. Evolution de la production des principales cultures industrielles	7
Graphique 2-3. Evolution des effectifs d'animaux d'élevage, 1962–2002	10
Graphique 2-4. Evolution des densités au km ²	12
Graphique 2-5. Evolution de l'indice du café par rapport aux produits vivriers	17
Graphique 2-6. Evolution de la production par rapport aux surfaces cultivées	18
Graphique 3-1. Les influences s'exerçant sur les déterminants des caractéristiques du milieu rural	23

Abréviations

ABUTIP	Agence burundaise des travaux d'intérêt public
ASARECA	Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa
BRB	Banque de la République du Burundi et de l'Elevage
CEPGL	Communauté économique des Pays des Grands Lacs
COGERCO	Compagnie de Gérance de Coton
COTEBU	Complexe textile du Burundi
DHD	Développement humain durable
EAC	East African Community
HIMO	Haute intensité de main d'oeuvre
IDEC	Institut de Développement Economique
IFPRI	International Food policy Research Institute
INECN	Institut National de l'Environnement et de la Conservation de la Nature
ISA	Institut supérieur d'agriculture
ISABU	Institut de recherche agronomique du Burundi
ISTEEBU	Institut de statistiques et des études économiques du Burundi
MATTE	Ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'environnement
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MPDR	Ministère de la Planification du développement et de la Reconstruction
OCIBU	Office du café du Burundi
OTB	Office du thé du Burundi
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RDC	République démocratique du Congo
SOSUMO	Société sucrière du Moso
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'oeuvre
VIH/SIDA	Virus d'Immuno-Déficience humaine/Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise

Résumé

L'analyse de la situation du monde rural au Burundi montre que l'évolution des productions vivrières a été lente et très inférieure au taux de croissance de la population. La conséquence a été la réduction des disponibilités alimentaires. Les cultures d'exportation (café, thé, coton) et l'élevage ont également connu une évolution générale à la baisse.

La principale contrainte structurelle qui pèse sur le secteur agricole est la faible productivité, conséquence entre autre de la forte densité de la population et de la mauvaise qualité des inputs.

L'environnement s'est fortement dégradé particulièrement les terres rurales, les forêts et la disponibilité en eaux. La prise de conscience de tous les acteurs tant publics (dirigeants) que ruraux (exécutants) et particulièrement du lien entre l'agriculture et l'environnement est un pas important pour pouvoir entreprendre des actions de protection de l'environnement tout en améliorant la productivité.

Faute de terres cultivables, la population rurale connaît un chômage et un sous emploi très importants. Cette population est alors disponible pour des manipulations diverses débouchant sur des conflits. Les conflits burundais ont toujours été présentés comme des conflits purement ethniques mais leurs causes profondes se trouvent dans la rareté et la mauvaise répartition des ressources qui se traduisent par la recherche de l'accapuration de ces ressources rares comme les ressources publiques et les revenus des cultures de rente par une poignée d'élite et la terre par les paysans du monde rural.

Il existe une relation étroite entre les différents déterminants des caractéristiques du milieu rural que sont : la terre, l'agriculture et l'élevage, l'environnement, l'emploi et les conflits. La terre est au centre car elle influe sur tous ces déterminants.

Ces déterminants agissent négativement les uns sur les autres et forment un cercle vicieux qui conduit actuellement à l'impasse.

Les défis à relever sont nombreux. Il s'agit de : résoudre les conflits sociaux et fonciers, augmenter la production agricole et la productivité, développer des activités génératrices de revenus dans l'agriculture et hors agriculture, agir que la densité de la population et protéger l'environnement.

Le renversement des tendances lourdes ci-dessus évoquées est difficile mais possible. Les recommandations proposées vont dans le sens de ce renversement. Elles concernent les

différents déterminants et sont axées sur des actions concrètes pouvant donner des résultats à court et à moyen terme avec l'appui des bailleurs de fonds.

Les recommandations qui vont dans cinq principales directions sont présentées dans l'ordre de priorité en terme de faisabilité. Mais ces recommandations concernent des déterminants liés qui agissent les uns sur les autres de façon directe ou indirecte.

Créer des emplois et des revenus pour la population rurale afin de combattre la pauvreté. Les politiques et programmes créateurs d'emplois à court terme concernent les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO). Au Burundi les effets attendus des politiques et programmes de court terme sont essentiellement de deux ordres: fournir rapidement des occasions d'emplois rémunérés à des chômeurs et contribuer à satisfaire les besoins d'infrastructures des populations. Des effets directs et indirects sur l'économie locale se produisent. L'exemple de l'ABUTIP (Agence Burundais de Travaux d'Intérêt Public) est éloquent. De juin 2001 à décembre 2005, elle a créé des emplois équivalents à 3,6 millions d'hommes-jours pour un coût total de 5,5 millions de dollars, soit 1,52 dollars par homme-jour. A long terme les solutions au problème se trouvent dans la formation professionnelle pour une meilleure employabilité et l'appui au secteur privé. De telles initiatives peuvent être prise par le gouvernement mais nécessite l'appui des bailleurs de fonds.

Résoudre les conflits fonciers. A court terme, la résolution des conflits fonciers passe par des mécanismes de conciliation et de sécurisation juridique. Pour cela, il faudrait : mettre en place des mécanismes de conciliation (en redynamisant l'institution des *bashingantahe* et lui assurant une indépendance); délivrer des titres de propriétés pour toutes les terres rurales; résoudre les conflits entre les réfugiés, les déplacés et les occupants des terres laissées par ces réfugiés et déplacés; réinstaller économiquement les déplacés et les rapatriés. Pour cette recommandation, la volonté politique, la sensibilisation et le dialogue sont plus importants que l'argent.

Réduire les inégalités à l'accès à la terre et aux revenus. Les terres disponibles appartenant à l'Etat devraient être distribuées aux Batwa¹ qui n'en ont pas, aux rapatriés et aux déplacés qui n'arrivent pas à récupérer leurs anciennes terres. La communauté internationale peut appuyer le Burundi en finançant les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) dont il a été question plus haut. La priorité dans l'octroi de ces emplois, serait donnée à ceux qui perdent la terre suite au retour des réfugiés/ déplacés anciens propriétaires. La répartition des revenus issus de l'agriculture (café, thé et coton surtout) devrait être revue. Dans le cadre de la libéralisation de la filière café, les agriculteurs commencent à s'organiser en associations pour la collecte du café vert avec pour ambition plus tard de gérer eux-mêmes les stations de lavage (SOGESTAL's). La libéralisation du café sans faire attention de façon explicite à la distribution équitable des actifs et des revenus serait une grave erreur aux conséquences dommageables de long terme.

¹ Les Batwa sont actuellement sédentarisés.

Protéger l'environnement pour qu'il serve mieux l'agriculture. Il est urgent de reboiser une bonne partie du Burundi et de réintroduire les méthodes de protection des sols qui ne coûtent pas cher comme le creusement des retenues collinaires d'eau de pluie, la plantation des herbes fixatrices, etc... Ces actions auraient un impact au niveau de l'emploi tout en amorçant le renversement de la tendance à la dégradation de l'environnement. Le financement nécessaire n'est pas élevé mais une flexibilité des institutions et une imagination seraient indispensables pour permettre au programme de réussir.

Développer une agriculture et un élevage intensif et renforcer les marchés d'écoulement des produits agricoles. Même si ceci demande des efforts de long terme, il est possible de développer l'agriculture et l'élevage intensifs en utilisant des intrants sélectionnés (semences, engrais, outillage). Pour cela, il faudrait : encadrer (« extension services ») la population dans les activités d'agriculture et d'élevage : mettre à disposition des encadreurs agricoles, les résultats des recherches de l'ISABU² pour vulgarisation auprès des populations afin d'exploiter tout le potentiel des différentes cultures. Il faudrait développer des marchés locaux et ceux des pays limitrophes pour les produits agricoles en améliorant les infrastructures de communication (même si celles-ci sont encore en bon état comparées à certains pays voisins) et l'accès à l'information commerciale. La mise en œuvre de ces différentes recommandations peut être handicapée par la petite corruption rampante particulièrement pour les recommandations qui impliquent la gestion des ressources : distribution d'emplois HIMO, distribution des terres de l'Etat, octroi de marchés des produits agricoles (comme c'est le cas pour le sucre actuellement) sur base de critères non objectifs /de favoritisme.

Ainsi dans la lutte multifront contre la corruption officielle, l'intervention pour casser le cercle fermé de patronage, d'exclusion et de favoritisme dans l'agriculture devrait être la priorité clé et pourrait apporter les leviers pour l'amélioration de l'intégrité publique dans les autres secteurs.

² ISABU : Institut de Recherche Agronomique du Burundi.

1. Introduction

L'histoire du Burundi montre que ce pays a toujours connu des difficultés sur le plan climatique et épidémiologique depuis plus d'un siècle. Déjà au dix-neuvième siècle, la densité de la population commençait à être un problème dans certaines régions du pays. Au dix-neuvième siècle le Burundi a connu cinquante années de désastres : épidémies, épizooties, accidents climatiques ont détruit les cultures, disettes et famines se sont succédées sans interruption jusqu'au début des années 1940 causant des ravages parmi la population et le bétail. A part la peste bovine, toutes ces maladies existaient déjà dans le pays tout comme les cycles de sécheresse. Pour Hubert Cochet (2001), c'est la crise du système agraire pré-colonial qui explique l'ampleur de la crise de la première moitié du 20^{ème} siècle. Selon l'auteur, une sorte de plafond malthusien aurait déjà été atteint à cette époque. Les chocs écologiques et épidémiologiques ne sont pas nouveaux ; ils se sont déjà manifestés mais avec une ampleur limitée comparativement à la situation actuelle.

La période de l'après la 2^{ème} guerre mondiale (1940–1945), a été marquée par des mouvements de migrations internes de population encouragés par la tutelle belge à partir des provinces surpeuplées (Ngozi, Gitega, Bujumbura) vers celles qui l'étaient moins (Cibitoke, Makamba, Bubanza, Rutana). D'autres migrations se sont organisées en direction des régions minières du Congo (Katanga, Kivu). Des milliers de personnes, fuyant le travail forcé, ont aussi émigré vers l'Ouganda et le Tanganyika et même le Kenya en quête d'emplois rémunérés.

Ces mouvements internes et externes de population démontrent l'existence d'une crise de surpopulation déjà au début du 20^e siècle. La régulation des pressions démographiques par l'émigration volontaire a continué à fonctionner jusqu'au début des années 1980 (vers le Gabon), époque qui a vu les frontières fermer dans la sous-région. Par la suite, seuls les réfugiés ont continué à émigrer de façon massive particulièrement depuis la crise de 1972. La pression sur les ressources n'est pas nouvelle ; elle s'est amplifiée avec le temps

La lutte pour les ressources a donc toujours existé mais elle ne s'est manifestée à travers des conflits ouverts que dès 1965 au sommet de l'Etat avec l'implication de la population comme exécutants ayant eu comme promesse des récompenses en biens de toute sorte. Dans un pays exclusivement agricole et de surcroît surpeuplé, la terre est le patrimoine fondamental, elle permet d'assurer la subsistance de la population rurale. La terre devient alors une ressource et un enjeu importants.

La question centrale de ce papier est d'explorer le lien entre la terre, l'environnement, l'emploi et les conflits au Burundi. Il est articulé comme suit : nous traitons d'abord des tendances, des

contraintes et des opportunités des principaux déterminants des caractéristiques du milieu rural au Burundi. Ces déterminants identifiés sont l'agriculture et l'élevage, l'environnement, l'emploi et le conflit social/foncier. Nous analysons ensuite les relations entre ces différents déterminants en mettant l'accent sur le rôle central joué par la terre. Après, les défis à relever pour chacun des déterminants sont identifiés. Enfin, nous tirons une conclusion générale et proposons des recommandations pouvant être mises en œuvre dans le court et moyen terme avec l'appui des partenaires du Burundi tant bilatéraux que multilatéraux.

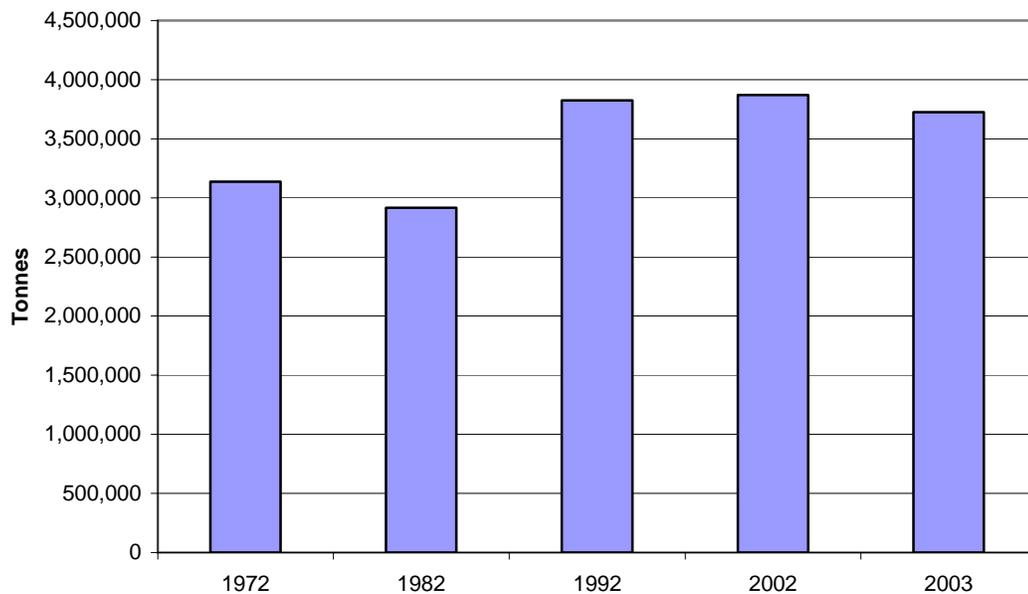
2. Tendances, contraintes et opportunités des principales caractéristiques du Burundi

AGRICULTURE VIVRIÈRE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

Tendances

L'agriculture vivrière constitue l'activité économique la plus importante au Burundi si on tient compte de la population active qu'elle occupe. En 2004 par exemple, l'agriculture vivrière a occupé 94% de la population active et a contribué pour 23% du PIB. L'agriculture vivrière est essentiellement composée des céréales (maïs, sorgho, riz, blé, éleusine), des légumineuses (haricots, petits pois), des oléagineux (soja, arachides, palmier à huile, tournesol), des tubercules (patate douce, manioc, pomme de terre, colocase, igname), des bananes, des légumes et des fruits (voir graphique 2-1 ; pour les chiffres détaillés, voir annexe A).

Graphique 2-1
Evolution de la production agricole



SOURCE : Données du Ministère de l'agriculture et de l'élevage.

De la décennie 1970 à celle de 1980, on constate une certaine stagnation de la production vivrière à environ 3 millions de tonnes. A partir de la décennie 1990, la production vivrière totale monte à 3,8 millions de tonnes et se stabilise à ce niveau. Les bananes, le manioc, les patate douces, les haricots et le maïs viennent en tête en termes de quantité produite.

Ce sont ces mêmes plantes qui subissent actuellement les conséquences de la sécheresse et des maladies particulièrement dans les provinces de nord du pays. La famine sévit sévèrement dans ces provinces à cause des maladies et des changements climatiques.

Les faibles performances de l'agriculture du Burundi ont des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire. Le constat est que le volume global de la production vivrière n'a pas suivi le rythme de croissance de la population, la production par habitant a régressé de 15% en 10 ans. Il en a résulté une couverture insuffisante des besoins caloriques de la population et une dégradation de la qualité de l'alimentation.

La malnutrition se manifeste par le fait qu'il y a une forte prévalence de malnutrition aiguë globale comprise entre 6-17,8% et une malnutrition aiguë sévère située entre 1,1-4,1% chez les enfants suivant les régions. La prévalence du goitre endémique (atteignant 42% dans certaines provinces) et l'anémie (observable dans 56% des cas chez le jeune enfant et la femme enceinte) témoignent de la fréquence des carences en micro-nutriments (IDEC). Les causes de la malnutrition sont multiples et sont parfois liées à l'appauvrissement des terres agricoles, à la sécheresse pour certaines années, au morcellement des terres, au rendement faible des méthodes culturales, à une alimentation inadéquate surtout au moment de la diversification alimentaire du jeune enfant et du sevrage, etc ... Chez les populations défavorisées, les grossesses rapprochées

raccourcissent la période d'allaitement maternelle et exposent les enfants à la malnutrition. Le pays s'enfonce de plus en plus dans une insécurité alimentaire chronique aggravée par des sécheresses récurrentes dans plusieurs régions du pays.

Contraintes

L'évolution de l'agriculture est confrontée à un certain nombre de contraintes qui pèsent lourdement sur la productivité. Les plus importantes sont:

- la dégradation continue des terres par l'érosion et la surexploitation ;
- la forte densité démographique a entraîné un morcellement continu des terres ;
- le recul de l'élevage qui entraîne une faible disponibilité du fumier pour fertiliser les champs et aussi des produits d'origine animale (lait, viande) ;
- la pauvreté monétaire qui limite l'achat des intrants nécessaires à l'accroissement de la productivité (fertilisants, semences de qualité, outillage) ;
- la faiblesse des flux commerciaux en milieu rural qui renforce l'économie d'autosubsistance ;
- le faible niveau de scolarité qui limite l'ouverture de la population aux innovations technologiques.
- les aléas climatiques dont principalement la sécheresse ;
- le faible niveau d'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation ;
- l'absence d'emplois non agricoles qui entretient un chômage important de la population active pendant la majeure partie du temps en dehors des saisons culturales.

Opportunités

Parmi les opportunités du secteur de l'agriculture vivrière on peut mentionner la gamme étendue des cultures, les possibilités d'augmenter les rendements³, les marais inexploités et les centres semenciers irrigables.

La gamme des cultures comprend les céréales, les légumineuses, les oléagineux, les tubercules les bananes, les légumes et les fruits. Cette gamme étendue, si elle est bien exploitée, peut assurer l'équilibre alimentaire nécessaire à la bonne santé de l'être humain.

Les rendements actuels de toutes ces cultures sont en deçà des rendements potentiels d'après la base de données du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage (DGSE). L'augmentation des rendements est une voie obligée pour augmenter la production agricole dans un pays comme le Burundi où l'extension des superficies cultivables est fort limitée.

³ L'augmentation des rendements et la discussion sur les cultures résistantes à la sécheresse figurant plus loin, dans la section, « Augmenter la production agricole et la productivité. ».

Mais il existe encore des marais sous exploités. Les marais sont exploités à 69% seulement. La superficie totale des marais est estimée à 117 993 ha et seulement 81 404 ha sont exploités. Une bonne exploitation de tous les marais contribuerait à augmenter et à diversifier la production sans porter atteinte à l'environnement et particulièrement à la biodiversité. A ce sujet, le MATTE (Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Environnement), par le biais de son département de génie rural, prend des précautions lors des drainages et des irrigations ou tous autres travaux. Toute activité projetée dans les marais est précédée d'études d'impacts environnementaux pour éviter une exploitation anarchique qui peut porter préjudice à l'environnement.

L'existence de centres semenciers irrigables dans les terres domaniales est un autre facteur qui peut entraîner l'augmentation de la production de bonne qualité. La surface totale de ces centres est de 1 409 ha et la superficie irrigable est des 825 ha.

AGRICULTURE D'EXPORTATION

Tendances

Les principales cultures d'exportation et agro-industrielles du Burundi sont: le café, le thé, le coton, le sucre, le quinquina, le palmier à huile et le tabac.

Le café : La tendance générale est une baisse progressive de la production. Il y a eu une croissance de la production de 1962 à 1983 (de 23.000 Tonnes à 35.954 Tonnes), puis une stabilisation autour de 31.000 tonnes (T) à 36.000 T de 1983 à 1992 avant d'amorcer une diminution progressive qui conduira à une production de 6.152 T en 2003 (niveau le plus bas depuis 50 ans) malgré quelques poussées exceptionnelles comme en 2002 (36.000 Tonnes).

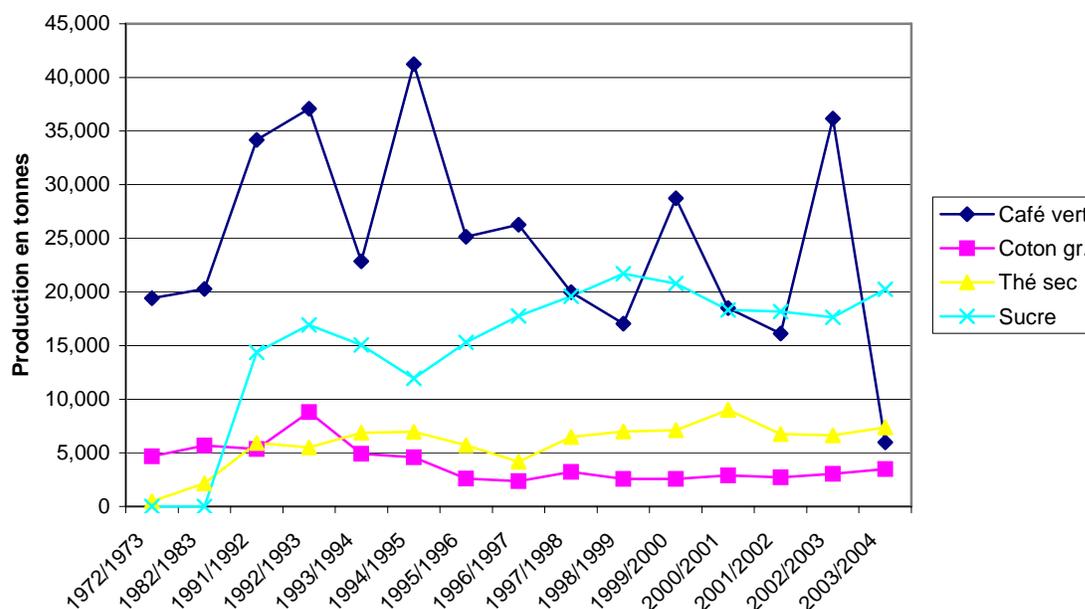
Le thé : Sa production connaît une croissance régulière: de 81 T de thé sec en 1968, 487 en 1972, elle est passée à 2.178 T en 1982, 5.951 T en 1992 et 7.188 T en 2000. Les plantations sont bien encadrées et bien entretenues.

Le coton : La production de coton a connu une croissance régulière jusqu'en 1992 (6.331 T). Depuis lors elle a régulièrement baissé pour atteindre 2.600 T en 1996 et 2.350 T en 1997 avec l'intensification de la guerre dans le Moso (Rutana, Ruyigi) qui comptait plus de 2.000 ha de superficie à coton avant la crise. Les prix aux planteurs sont peu motivants par rapport aux cultures de rente comme le riz paddy et le café. Le prix a évolué très prudemment depuis les années 1980. De 1984 à 1987, il était à 35 FBU/Kg de coton graine, de 1988 à 1990 à 40 FBU, en 1991 il est passé à 50 FBU. En 2003 - 2004, il est à 150 FBU.

La canne à sucre : La culture de canne à sucre est conduite en bloc industriel sur plus de 2.500 ha dont 1.000 ha de plateaux et une très faible quantité est produite en culture villageoise. Depuis que l'usine a commencé à fonctionner, la production a atteint le niveau de 20.000 T/an 4 fois seulement (1998 avec 21.703 T, 1999 avec 20.724 T, 2003 avec 20.258 T et 2004 avec 20.150 T).

Graphique 2-2

Evolution de la production des principales cultures industrielles (pour les chiffres détaillés, voir annexe A, tableau 2)



Les autres cultures industrielles (quinquina, tabac, plantes ornementales, fruits et légumes) produisent des quantités marginales.

Contraintes

Café : La baisse de la production s'explique en grande partie par la chute des rendements des caféiers, la vieillesse du verger, les mauvais entretiens (le paillis a disparu), la pression phytosanitaire (insectes et maladies) et la faible motivation des planteurs.

Une faible rémunération des intervenants en particulier les planteurs souvent tributaires des cours mondiaux trop fluctuants. Ces derniers connaissent "depuis l'année 2000 des niveaux trop faibles (inférieurs à 60 cts/lb). On a même atteint 40 cts/lb en 2002 - 2003. Les prix des planteurs sont restés très bas par rapport aux rémunérations des autres intervenants. Les producteurs de café reçoivent un pourcentage très faible du prix international, environ 40% alors qu'au Kenya, ce pourcentage est de 85% (Prisca, Oketch, Huggins).

La tendance qui se dégage est celle d'une filière café essoufflée par une baisse de la production, une baisse des prix et partant des recettes, des déficits élevés et une faible motivation des planteurs.

Thé : Malgré les bonnes performances de production, l'outil industriel est entrain de vieillir et risque de poser des problèmes d'usage plus tard. La filière thé manque du dynamisme pour accroître la capacité de production qu'offre les régions naturelles du Bututsi et du Mugamba.

Coton : Les principales contraintes de la filière sont liées à la baisse des superficies cotonnières de la plaine de la Rusizi, à l'ambiguïté qui entoure la gestion des terres cotonnières des paysannats de l'Imbo et à la faible motivation des planteurs. Alors que le coton était la 2^{ème} culture d'exportation jusqu'au milieu des années 1980, le Burundi a cessé d'exporter le coton pendant plusieurs années (dès 1991). L'exportation a repris en 2005 après les difficultés financières rencontrées par son principal client local (COTEBU). La population est peu motivée à cultiver du coton.

Canne à sucre : La filière canne à sucre est prometteuse mais la SOSUMO est de plus en plus confrontée à la vieillissement des équipements et aux aléas climatiques (sécheresse, surtout).

Quinquina : La culture du quinquina a souffert de la baisse des prix, du manque de débouchés et de l'absence de dynamisme des sociétés qui avaient investi dans le secteur.

Tabac : La baisse de la production de tabac est imputable principalement à la crise qui prévaut dans le pays depuis 1993. Des signes de reprise s'observent dans les régions productrices.

Opportunités

Café : La restructuration et la réhabilitation du café peut augmenter le potentiel de production. La bonne qualité du café burundais (qui peut être encore améliorée) est un atout qui devrait être renforcé par une bonne rémunération des producteurs et par l'exploitation des niches de marché en Occident. Le problème de rémunération des paysans agriculteurs de café va trouver partiellement une solution avec l'organisation des paysans en associations pour la gestion des stations de lavage qui achètent le café cerise et vend le café « fully washed ».

Thé : La qualité du thé du Burundi est bonne. Le thé burundais est jeune et prometteur. Des capacités de production peuvent être augmentées particulièrement dans la région du Bututsi et du Mugamba. L'exploitation des niches de marché peut augmenter la rémunération des intervenants. Le secteur gagnerait à être privatisé pour plus d'efficacité et d'efficience. Le processus de réforme du secteur est en cours dans le sens de l'ouverture du secteur aux investissements privés.

Coton : Un meilleur encadrement et une distribution des intrants peuvent permettre d'augmenter la production. Il existe une demande pour le coton burundais, qui est de bonne qualité, en Europe.

Canne à sucre : La canne à sucre pousse partout au Burundi (donc possibilité d'augmenter sa production) et il existe une demande non encore satisfaite soit au Burundi, soit dans les pays voisins.

Il existe des possibilités de diversification des exportations de produits agricoles comme les huiles essentielles, les fruits et légumes, les dérivées de l'huile de palme, les fleurs coupées, etc... Mais le potentiel d'exportation de ces produits n'est pas connu.

ELEVAGE

Tendances

Au Burundi les principaux animaux d'élevage sont par ordre d'importance les bovins, les caprins (chèvres), les ovins (moutons), les porcins (porcs), la volaille (poules). L'élevage de lapins, de canards, de dindons, cobayes, ... est marginale mais prometteur. L'évolution des effectifs des principaux animaux a été la suivante :

Les bovins : Après une hausse de 1962 à la décennie 1980, on observe une baisse régulière au cours de la décennie 1990 et 2000 qui a été aggravée par la crise. Les effectifs de bovins sont passés de 459 000 en 1962 à 890 000 en 1982 et sont tombés à 377 000 en 2004.

Les caprins : Les effectifs de chèvres suivent la même tendance que ceux des bovins: une croissance progressive jusqu'en 1992, une baisse notable durant la période de guerre 1993 - 1999, et une reprise dès 2000. La crise a fortement frappé l'élevage des chèvres qui ont perdu sur 4 ans (1993 - 1997), environ 46 % de ses effectifs.

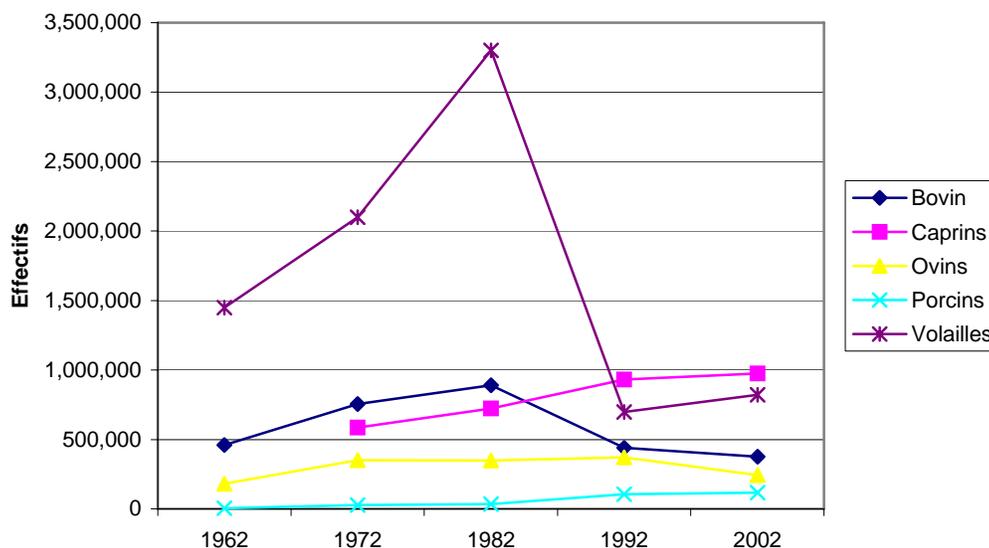
Les ovins : Dans la culture nationale, le mouton a été pendant longtemps un animal déconsidéré et négligé. Frappé de tabou de consommation, son élevage est resté marginal. Après une hausse des effectifs de 1962 à 1992 (de 180 000 têtes à 270 000 têtes), on observe une baisse par la suite qui fait passer les effectifs à 242 000 têtes en 2002.

Les porcins : L'élevage porcin n'a pas bénéficié d'encadrement ou de projet public spécifique. Bien que toujours en petit nombre la tendance générale est à la hausse. De 4 000 têtes en 1962, le nombre est passé à 116 000 têtes en 2002.

L'élevage de la volaille : La principale volaille élevée au Burundi est la poule. L'élevage de canard, dindon, oie et pigeon est marginal. Les effectifs de volaille sont allés croissants jusqu'à la crise de 1993 au cours de laquelle plus de 46 % des animaux ont été décimés.

Le graphique 2-3 montre l'évolution des effectifs d'animaux d'élevage de 1962 à 2002.

Graphique 2-3
Evolution des effectifs d'animaux d'élevage, 1962–2002



Les autres types d'élevages (lapins, cobayes, poissons, abeilles) sont marginales

La pêche : Depuis 1990, la part de la pêche industrielle a baissé en dessous de 3.000 T/an pour n'atteindre que 35 T en 1999. Les opérateurs industriels se sont dégagés de l'activité.

La production : En ce qui concerne *les productions animales*, le constat est qu'elles sont faibles. La production laitière est l'œuvre des fermettes familiales et de l'élevage péri - urbain. Relativement importante jusqu'au début des années 1990, la production laitière a fortement baissé au point que l'unique laiterie a fermé ses portes faute de matière première.

La production de viande, elle aussi tributaire des effectifs (environ 329 000 têtes en 1999), a baissé avec la réduction des effectifs. Sur l'ensemble du territoire, un seul abattoir (vétuste) présente les conditions techniques requises pour l'abattage et la conservation de la viande.

La production du poisson qui, pendant plusieurs années tournait à une moyenne de 20.000 T/an s'est effondrée avec la crise de 1993, à cause de l'insécurité (sur le lac et sur les plages) et des fermetures du lac pour atteindre 2.994 T en 1996. Pour les lacs du Nord du pays, leur production ne dépasse guère 500 T/ an. La partie Nord du lac Tanganyika est devenue moins poissonneuse à cause de la surpêche et de la pollution issue des usines de Bujumbura.

Les autres productions (œufs, miel, etc....) ont subi les conséquences de la crise.

Contraintes

Au cours de la crise l'insécurité a affecté tous les secteurs de la vie économique dont le secteur de l'élevage; une grande partie des animaux d'élevage a été pillée : les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et le volaille. La pêche a également été touchée. Ces contraintes sont conjoncturelles. Les contraintes structurelles sont évoquées ci-après.

Bovins : L'élevage bovin fait face à plusieurs contraintes d'ordre structurel comme: la réduction des pâturages, la pression des maladies (fièvre aphteuse, ...) et des parasites, la rareté et le prix élevé des médicaments, la pauvreté de l'alimentation (pâturages pauvres et absence de compléments concentrés) et le faible potentiel génétique de la race locale.

Caprins : Sur le plan zootechnique, l'élevage caprin s'est caractérisé par: un très faible potentiel génétique (race locale de petit format d'entre 15 - 20 kg et sans aptitude laitière), un système d'élevage extensif sur pâturage (attaché par une corde à un arbre) ; une alimentation pauvre sans complément.

Ovins : Depuis la colonisation jusqu'à présent, aucun projet d'amélioration de cet élevage n'a été réalisé ni par le Gouvernement, ni par la recherche, ni par les privés alors que son intérêt est réel pour les petits agriculteurs. Sur le plan zootechnique, on observe les mêmes contraintes que pour les caprins

Porcin : La prédominance de races locales peu productives, l'alimentation déficiente (porcs nourris avec du fourrage), les soins de santé déficitaires; l'absence d'un projet d'encadrement spécifique sont les principales contraintes de cet élevage.

Volaille : La production des œufs est restée faible (entre 10 et 15 millions/an) et le prix de l'œuf élevé de manière qu'il est devenu un aliment de luxe alors qu'il ne devrait pas l'être. L'élevage de volaille a été frappé par plusieurs contraintes dont les plus importantes sont le manque de poussins, la rareté et le prix élevé des concentrés alimentaires et la pression sanitaire (forte mortalité).

Pêche : Les principales contraintes rencontrées dans ce domaine le prix élevé des intrants (lampes, filets) et le manque d'infrastructures de conditionnement et de conservation.

Opportunités

Les différents types d'élevage (bovins, ovin, caprins, porcin, volailles, etc...) pratiqués au Burundi le sont de façon extensive. Le modèle d'élevage intensif pourrait augmenter substantiellement les rendements de tous ces élevages (voir section « Augmenter la production agricole et la productivité » plus loin).

L'ENVIRONNEMENT

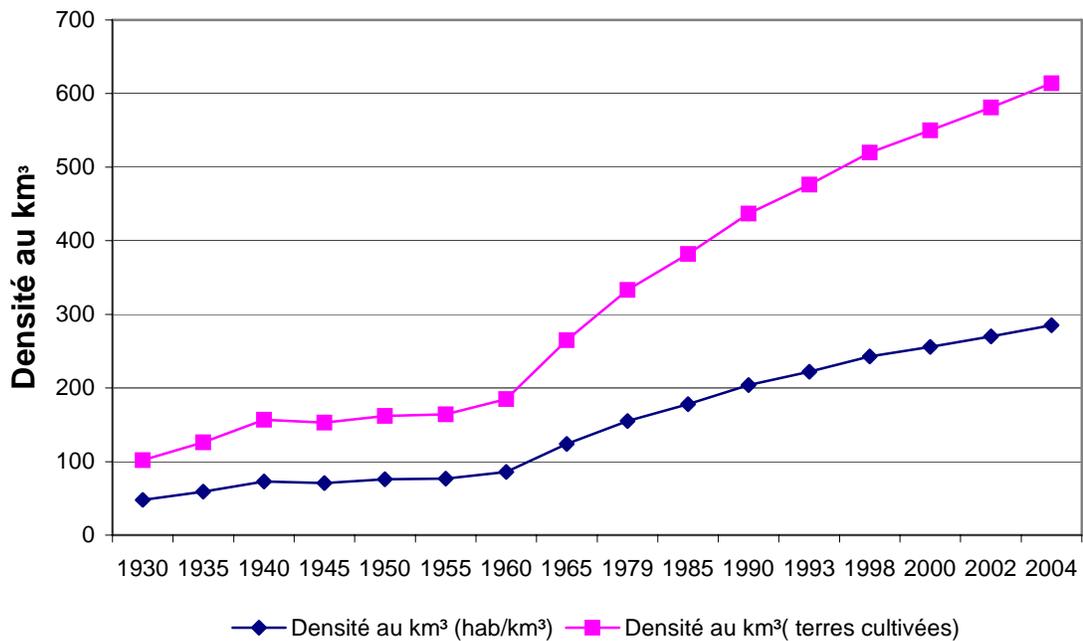
Il sera plus particulièrement question des aspects de l'environnement directement en rapport avec la production agricole : les terres rurales, les ressources en eaux et les forêts.

Les terres rurales

Tendances

La tendance générale est à l'amenuisement des terres disponibles. La densité de la population est passé de 48 habitants/km² à 285 habitants au km² de 1930 à 2004 tandis que celle des terres cultivées est passée de 102 habitants au km² en 1930 à 614 habitants /km² en 2004.

Graphique 2-4
Evolution des densités au km²



SOURCE : MPDR/PNUD : Etude rétrospective sur la population et le développement – 2005.

Contraintes

La planification de l'utilisation des terres souffre de l'absence de plans régionaux d'aménagement du territoire. De nombreuses autres contraintes existent et sont liées notamment à :

- l'exiguïté des terres qui entraîne une forte spéculation sur leur occupation;
- le manque d'un Plan Directeur d'Aménagement du Territoire renforcé par le manque d'information sur l'occupation et le statut actuels des terres;
- le manque de calendrier agricole par région naturelle accompagné d'un système de suivi de la saison et des cultures pour mieux exploiter les potentialités du sol;
- le morcellement excessif des exploitations agricoles qui empêche la gestion cohérente et collective du patrimoine foncier.

Opportunités

Les atouts en ce qui concerne les terres rurales sont faibles. Il s'agit notamment d'une prise de conscience par les pouvoirs publics de l'urgente nécessité de protection du patrimoine foncier concrétisée notamment dans le Code de l'Environnement qui rend obligatoire la préservation du sol contre l'érosion. (Article 28 : " la préservation des sols contre l'érosion est une obligation écologique nationale et individuelle. Les mesures à prendre pour atteindre cet objectif peuvent être déclarées d'utilité publique et s'imposer à tout exploitant ou occupant foncier ").

Les ressources en eaux

Tendances

Les Disponibilités en eaux de surface : Par rapport à d'autres pays africains, le Burundi jouit de ressources en eaux de surface relativement abondantes avec une moyenne de 319 ml/seconde. C'est aussi un pays relativement bien arrosé avec une pluviométrie moyenne annuelle qui varie entre 750 mm (Région de Bugesera) et 2000 mm (forêt de la Kibira). Les ressources en eaux intérieures renouvelables par habitant est de 1008 mètres cubes par an en 2004 contre 1520 mètres cubes par an en 1990. Mais les sécheresses récentes ont réduit la quantité d'eau disponible.

Le Lac Tanganyika est un des plus grands réservoirs d'eau douce du monde mais qui est menacé par la sécheresse. Son niveau a fortement diminué ces dernières années comme on peut le constater le long des rives du Lac Tanganyika. La disponibilité en eaux de surface a été fortement perturbée par la sécheresse, ces dernières années, particulièrement dans les provinces nord du pays.

Les ressources en eaux souterraines : Le pays est bien doté en eaux souterraines. La sensibilité de ces eaux à la pollution dépend de la nature du sous-sol, mais il y a très peu de données à ce sujet.

Contraintes

En matière de gestion des eaux, le principal problème se situe au niveau des eaux pluviales qui, non maîtrisées, accentuent la dégradation des terres. La technique des retenues collinaires, permettrait non seulement de réduire l'érosion hydrique mais aussi de faire de l'irrigation en saison sèche. Les autres contraintes qui pèsent sur ce domaine sont notamment:

- la méconnaissance de la quantité des ressources en eau disponibles, les évaluations faites jusqu'alors ne tenant pas compte des eaux souterraines;
- les difficultés de la planification d'utilisation et de conservation de l'eau des marais et des terres irrigables avec comme conséquence le risque de détruire irréversiblement certains écosystèmes précieux dans la biodiversité et la régulation climatique tels que les marais. Ceux-ci sont en effet soumis à une exploitation anarchique par drainage incontrôlé conduisant à une perte irréversible des terres fertiles, de la flore, de la faune et à l'abaissement de la nappe. Les barrages et l'irrigation non maîtrisées peuvent avoir des conséquences sur la quantité d'eau en aval et la salinité du sol.

Opportunités

Il existe des atouts qui pourraient être exploités pour assurer une amélioration de la protection et de la gestion des ressources en eau. Il s'agit notamment des outils techniques et législatifs comme le Schéma Directeur d'Aménagement des Marais, la Loi sur les Marais, la Politique de Gestion des Ressources Hydraulique dont l'application pourrait améliorer sensiblement les pratiques en matière de gestion de l'eau.

Les forêts

Tendances

La forêt burundaise est constituée principalement d'une forêt artificielle de création récente et, géographiquement parlant relativement, concentrée. A partir des années 1978, le Gouvernement a entrepris un vaste programme de reboisement qui a permis d'installer environ 55.000 ha de nouveaux boisements, de telle manière que la couverture forestière était estimée, en 1992, à 201.000 hectares soit à peu près 8 % du territoire national émergé. La situation actuelle de cette forêt est mal connue ; les efforts de reboisement consenti au cours de la décennie 1980 ont été sérieusement contrariés par la crise. La surface boisée a fortement diminué de 1990 à 2004, elle est passée de 8,2% à 6,23% de la surface émergée.

Contraintes

Les principales contraintes du domaine des forêts sont:

- une mauvaise gestion du patrimoine existant: le défrichement en vue d'installation des cultures ou pour les pâturages; le prélèvement incontrôlé des ressources végétales par coupe illicite, sciage, carbonisation et autres usages divers;
- une faible capacité du MATTE pour mettre en place un programme de développement du patrimoine forestier ou au moins de compenser les destructions dues à la crise (8 485ha auraient été détruits pour la seule période de crise) et aux feux de brousse. Le MATTE souffre principalement des déficits en ressources humaines qualifiées pour tous ses départements (aménagement du Territoire- Génie rural- , Institut Géographique du Burundi...) et le staff du Cabinet
- la non -organisation de la filière bois;
- le manque d'une recherche d'accompagnement qui permettrait de mieux adapter les productions aux besoins et donner une orientation à la sylviculture; l'isolement géographique des boisements domaniaux en âge d'exploitation sur des terrains accidentés et loin des infrastructures routières.

Opportunités

Malgré les contraintes, des atouts réels existent pour un développement durable du secteur forestier. On pourrait citer notamment:

- la mobilisation tant nationale qu'internationale pour une gestion durable de l'environnement (le Gouvernement vient d'adopter la Stratégie Nationale de l'Environnement au Burundi et le Plan d'Action pour l'Environnement) ;
- l'existence de ressources humaines plus ou moins spécialisées depuis la création de l'Institut Supérieur d'Agriculture (ISA) ;
- le régime pluviométrique favorable à une croissance rapide des espèces forestières (9 mois de pluies par an) ;

- la prise de conscience de plus en plus grande des autorités pour une meilleure couverture forestière constitue une garantie pour la mobilisation, le financement et la formation pour les activités de reboisements et de promotion de la foresterie rurale;
- la multidisciplinarité du paysan burundais constitue également un atout parce que ce dernier est en même temps agriculteur, éleveur et forestier;

EMPLOI

Tendances

De 1990 à 2004, les effectifs de la main d'œuvre du secteur primaire sont passés de 2,2 millions à 3,1 millions, soit une croissance de 41,2 % sur toute la période. Cette croissance n'est pas due à l'augmentation réelle de l'activité dans ce secteur mais à la croissance naturelle de la population et au fait que une très grande partie de la population rurale est supposée occupée par l'agriculture même si l'on sait que le sous-emploi y est très élevé. Le secteur primaire représente entre 93% et 94% du total

Les effectifs du secteur secondaire sont passés de 48 024 à 67 836 tandis que ceux du tertiaire sont passés de 105 106 à 146 439.

Le secteur secondaire est très peu développé et constitué d'entreprises de très petites tailles tandis que le secteur tertiaire est dominé par le commerce.

Le secteur non structuré a enregistré 19 346 créations d'emplois de 1990 à 2004.

L'informalisation de l'économie suite à la crise explique ces performances par rapport aux autres secteurs non agricoles. Le secteur non structuré représente entre 63% et 64% des effectifs du secteur privé.

Contraintes

Les principales contraintes structurelles sont liées à la faiblesse du secteur productif burundais sur tous les plans, l'insuffisance des compétences tant techniques que managériales, l'absence d'une politique de l'emploi, l'absence d'esprit d'entreprise, le mauvais environnement économique, les coûts de production élevés, le non accès au marché et au crédit.

Opportunités

Le Burundi dispose d'une main d'œuvre abondante (évaluée à 3,3 millions en 2004) et concentrée sur un petit territoire⁴. Cette main-d'œuvre peut être utilisée à des activités à haute intensité de main d'œuvre du type de celles initiées par l'ABUTIP (Agence Burundaise des Travaux d'Intérêt Public)⁵ et autres intervenants. De juin à fin décembre 2005, l'ABUTIP a créé

⁴ Une population nombreuse peut à la fois être un facteur favorable et un facteur défavorable. Tout dépend de ses compétences.

⁵ Cette Agence intervient dans la construction des infrastructures publiques comme : les marchés, les abattoirs, l'assainissement, la viabilisation, les infrastructures scolaires, les centres de santé, les collecteurs

3 616 104 hommes/jours d'emplois qui ont coûté 5,5 millions de US dollars soit 1,52 US\$ par homme jour. Les programmes de travaux HIMO (Haute Intensité de Main d'Oeuvre) sont des réponses ponctuelles et temporaires aux difficultés d'emplois. Les travaux à HIMO présentent de nombreux avantages : ils permettent, par des tâches agricoles intermittentes, de percevoir une rémunération, faible certes, mais qui assure une certaine indépendance. Ils permettent également de réaliser à des coûts modestes des travaux d'intérêt public qui contribuent à aménager le territoire (pistes, irrigation, reboisement, etc.).

REPARTITION DES RESSOURCES

La richesse matérielle du Burundi est basée sur deux principales ressources naturelles : la terre et les produits agricoles au premier rang desquels se trouve le café. Cette richesse est répartie de façon inéquitable comme nous le montrons plus loin.

Répartition des terres

Avant l'indépendance, les grands propriétaires fonciers étaient le roi, les chefs *ganwa*, les sous-chefs, les *batware* (hutu et tutsi), les gens de la cour (hutu et tutsi) et les propriétaires de grands troupeaux de vaches. A côté de ces grands propriétaires fonciers il y avait des gens sans terre (*abagererwa* et *abashumba*) qui étaient en général des hutu et tutsi pauvres et des twa. Les gens sans terre avaient un droit d'usufruit sur la terre de leurs maîtres contre des services (cultiver la terre du maître, prendre soin de ses vaches, etc.). Actuellement, les gens sans terre comprennent également les réfugiés de 1972 et certains déplacés intérieurs. Les grands propriétaires fonciers avaient plusieurs femmes qu'ils installaient sur les différentes propriétés. Ces femmes donnaient naissance à plusieurs enfants qui, car bien nourris, avaient un taux faible de mortalité ; ce qui n'était pas le cas pour les familles pauvres (*abagererwa* et *abashumba*, surtout). Par le système de succession sur la terre des ancêtres à travers plusieurs générations de descendants, les propriétés qui, au départ étaient très vastes, se sont progressivement amenuisées avec le temps. Actuellement, l'on ne trouve pratiquement plus de grands propriétaires terriens, ce qui rend difficile une politique de redistribution des terres (des grands propriétaires aux petits propriétaires et /ou aux sans terre). Seules les terres appartenant encore à l'Etat peuvent faire l'objet d'une distribution comme nous le verrons plus loin.

Répartition des autres ressources et particulièrement celles issues de l'agriculture

Tendances

La dimension économique du conflit burundais est plus particulièrement perceptible depuis 1965. Cependant, jusque-là, la dimension économique du conflit ne se limitait essentiellement qu'aux élites. En 1972, l'argumentaire économique commence à rentrer dans les stratégies de mobilisation. En 1993, cet argumentaire domine le discours de mobilisation et les dividendes

d'eaux pluviales en milieu urbain, les réseaux d'adduction d'eau, les ouvrages d'art (dalot), le pavage des rues.

économiques (foncières et immobilières) attendues des massacres jouent un rôle important de catalyseur.

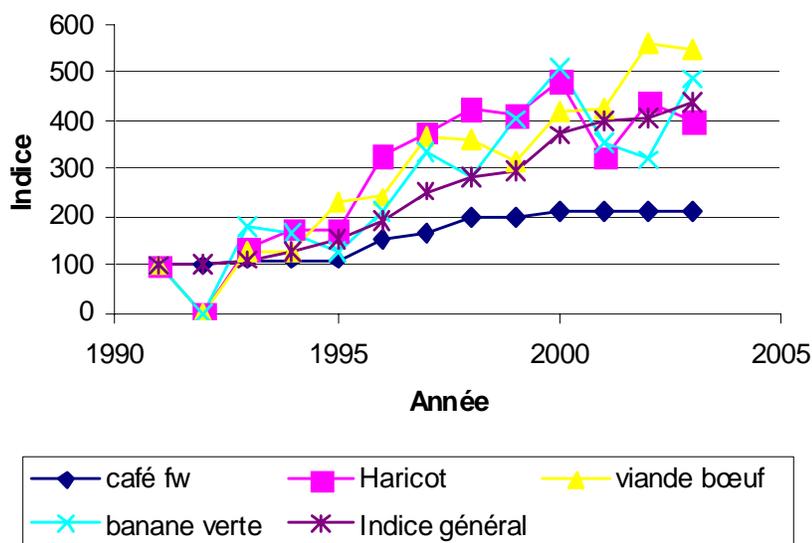
Au niveau des élites, le conflit burundais qui a toujours opposé les deux principales ethnies (hutu et tutsi), et à l'intérieur de celles-ci, des sous groupes régionaux et claniques, se comprend mieux lorsqu'on situe au centre de l'analyse la lutte pour le pouvoir de l'Etat et les ressources financières auxquelles il donne accès.

Depuis quelques temps, la question de la dimension économique du conflit burundais retient l'attention de certains analystes (Ngaruko et Nkurunziza 2000, Lemarchand 1997, Uvin 1999, Hamouda 1995). En partant de la culture du café, Oketch et Polzer ont montré que le conflit politique était en réalité synonyme de conflit pour le contrôle des ressources (Lind, 2002, 51-84).

Le caractère usurpateur de la filière café pour les planteurs se manifesta par le fait que jusque tout récemment, c'est l'Etat qui décidait de la répartition des profits tirés du café et que durant les années 1980 et 1990, le prix du café aux producteurs était non seulement très inférieur au prix mondial, mais il était aussi sensiblement inférieur aux prix offerts aux producteurs dans les pays voisins d'où une forte contrebande. A la suite de la forte chute des prix du café, les paysans exprimèrent le désir d'arracher leurs plants de café pour cultiver les cultures vivrières devenues plus rentables comme la tomate, les haricots, etc. Certains les ont même arraché. Comme le graphique 2-5 le montre l'indice du café est toujours resté inférieur à celui des produits vivriers au cours de la décennie 1990 et jusqu'à présent.

Graphique 2-5

Evolution de l'indice du café par rapport aux produits vivriers



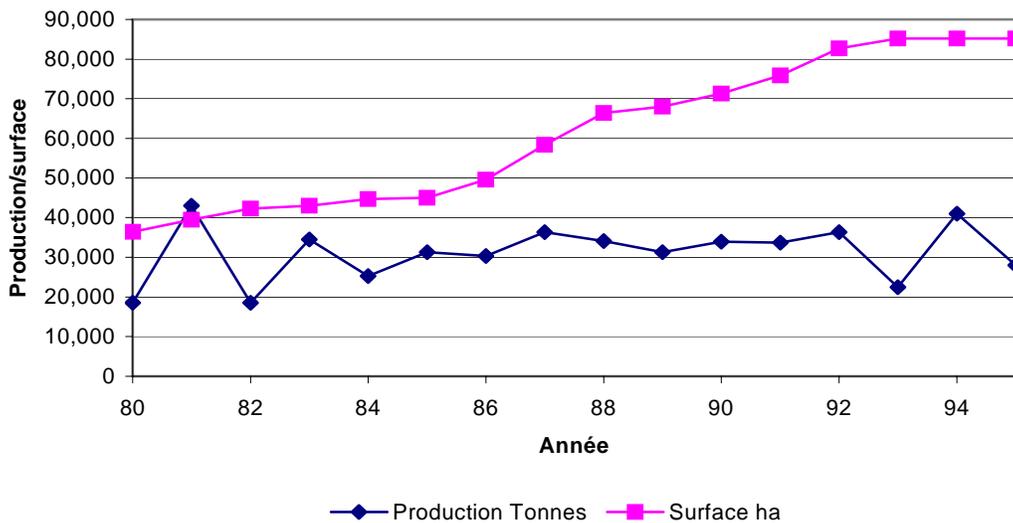
SOURCE : ISTEEBU et OCIBU

Malgré la situation nutritionnelle précaire des populations rurales, de plus en plus de terres étaient consacrées à la culture du café sans que cela ne se traduise par une augmentation de la production (voir graphique 2-6). Alors que le prix au producteur pouvait être multiplié par trois pendant les conjonctures haussières, le planteur burundais n'a jamais vu son prix même multiplié par deux.

Le pouvoir d'achat du kg de café s'est situé au dessus du niveau de 1970 par 7 fois au Burundi contre 14 fois au Costa Rica et 14 fois en Colombie⁶.

Graphique 2-6

Evolution de la production par rapport aux surfaces cultivées



Source: NDIMAYA, "La Filière café burundaise"

Contraintes

La principale contrainte à la répartition des ressources hors terre est la pauvreté. Le Burundi est un pays très pauvre. L'incidence de la pauvreté monétaire est forte⁷. Cette incidence a évolué comme suit les dernières années. En milieu urbain, de 1990 à 2004, le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passé de 32,4% à 65,7% ; en milieu rural, ce pourcentage est passé de 35,1% à 70,5%. Dans les deux cas, ce pourcentage a doublé, ce qui dénote l'extrême pauvreté de la population. Les principales raisons qui expliquent la détérioration de la situation de la pauvreté en milieu rural et en milieu urbain restent les mêmes tout au long de cette période de crise. Pour le milieu rural, il s'agit essentiellement de la faible productivité des terres, exacerbée par l'insécurité qui a empêché la population de cultiver, et la sécheresse dans certaines régions du pays.

En milieu urbain, c'est la baisse du salaire réel grevé par l'inflation et le chômage qui s'est accru suite à la fermeture d'entreprises, la fuite vers les villes de gens se sentant en insécurité à la

⁶ Patrice Ndimanya : La filière café.

⁷ L'incidence de la pauvreté qui est le plus simple et le plus connu est le rapport entre le nombre de pauvres au nombre total d'individus qui compose cette population.

campagne et l'arrivée de nouveaux demandeurs d'emplois (diplômés et non diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur).

Une analyse de la pauvreté des ménages ne saurait être complète si elle n'entreprend pas d'examiner l'inégalité des revenus au niveau national à travers l'indice de GINI qui inclue la terre en tant que générateur de ressources pour les ménages ruraux. Les autres ressources (ressources publiques détournées par les élites et les ressources provenant de la filière café) interviennent comme revenu de ceux qui y ont accès.

L'indice de Gini constitue un indicateur agrégé de mesure de l'inégalité, mais il permet néanmoins de faire rapidement un état des lieux de celle-ci.

L'analyse de l'inégalité au Burundi en 1998 montre que celle-ci est assez importante, dans la mesure où l'indice de Gini (ISTEEBU 2001) est de 44,7%⁸. Cependant, comme la majorité des pays africains elle est nettement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, l'indice de Gini en Mairie de Bujumbura est de 46,2% contre 36,5% dans le reste du pays en 1998. L'enquête Quid réalisée en 2002 montre un indice Gini au niveau global de 37,98% ; de 43,2% à Bujumbura Mairie et de 27,87% dans le reste du pays ; ce qui montre une légère amélioration dans la répartition des revenus, mais lesquels ont, dans l'ensemble, baissé à cause de la crise.

Opportunités

Les contraintes dans la répartition des ressources sont si fortes (car liées à la pauvreté profonde de la population) que les seules opportunités sont celles de lutte contre cette pauvreté. Le Cadre Stratégique de Croissance économique et de Lutte contre la pauvreté Complet (en fin d'élaboration) aidera à concevoir des politiques plus équitables dans la répartition des richesses nationales à tous les niveaux. Le Cadre Stratégique de Croissance économique et de Lutte contre la pauvreté- Intérimaire prévoyait déjà une croissance économique accélérée favorable à la réduction de la pauvreté comme deuxième axe stratégique.

CONFLITS SOCIO-POLITIQUES⁹ ET FONCIERS

Tendances

Le conflit socio-politique burundais a été souvent présenté comme un conflit ethnique. Pour mieux comprendre la nature de ce conflit¹⁰, il faut partir de la manière dont le Burundi a été gouverné sur le plan politique avant la colonisation et pendant la colonisation. Avant la colonisation, sur le plan politique, le pays était organisé comme suit : à la tête il y avait un roi,

⁸ Le coefficient de Gini varie entre 0 (parfaite égalité) et 1 (parfaite inégalité)

⁹ L'analyse des conflits socio-politiques demande de longs développements que ne permet pas ce papier ; elle est donc volontairement abrégée.

¹⁰ Pour plus de détails sur la nature du conflit burundais, se reporter au Rapport National sur le Développement Humain 2005, dont cette section est un extrait.

père de la Nation (Sebarundi) dont l'autorité était territorialement relayée par des chefs placés à la tête des subdivisions administratives. Au départ, ces fonctions sont confiées à des princes de sang, les Ganwa, surtout pour les grandes provinces périphériques récemment conquises, à la fois pour des raisons de stratégie de défense contre les invasions extérieures, mais également d'éloignement d'opposants / concurrents virtuels.

L'état monarchique burundais était un état hégémonique essentiellement dominé par les Ganwa qui par souci d'intégration politique et sociale avaient associé des clans hutu et tutsi au pouvoir. Cette recherche d'équilibre et d'intégration politique et social devait être mise à mal à partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle par la raréfaction relative des terres conduisant à une densification du peuplement, à une centralisation et une intensification de l'administration d'une part mais aussi au durcissement des rapports d'échange et la multiplication et l'intensification des rapports de subordination comme ubugabire et ubugererwa.

Avec la colonisation belge, on a assisté à la restructuration de l'Etat et de la société burundaise à laquelle l'église missionnaire a également participé. L'administration tutélaire belge décida d'adopter le système d'administration indirecte en s'appuyant sur des auxiliaires issus les deux grandes ethnies composant le Burundi. La politisation des antagonismes ethniques (hutu/tutsi) initié par l'administration coloniale commença à mettre en exergue la question des rapports de force numérique pour opposer une minorité tutsi à une majorité démographique hutu politiquement exclue ainsi que l'impossible cohabitation des Burundais en dehors d'une certaine remise en cause révolutionnaire de l'ordre socio-politique présenté comme foncièrement inégalitaire. C'est entre autre sur cet argument que s'appuient les meneurs de tous les conflits inter-ethniques (les élites) de puis 1965 jusqu'à celui qui débuta en 1993.

En milieu rural la grande majorité de la population (hutu et tutsi) a toujours partagé les mêmes conditions de vie. Philippe Leurquin a étudié en 1954 les conditions de vie des populations du Rwanda et du Burundi sur base d'une enquête par sondage et a conclu que, « les différences de caste ne suffisent plus aujourd'hui à expliquer les différences de revenus en milieu rural », et le clivage « Tutsi=éleveur =richesse, Hutu=agriculture = pauvreté », a cessé d'être vrai » (Leurquin 202-203, 278-279).

Au niveau du monde rural les conflits sociaux font intervenir la terre. Les conflits sociaux/fonciers augmentent chaque année et la crise de 1993 a compliqué encore davantage la question foncière. A la faveur des déplacements et de l'exil d'une partie de la population, les terres laissées vacantes ont été occupées le plus souvent par des parentés contrairement à 1965 ou 1972. A l'époque, la spoliation des terres et des biens avait des aspects de règlements de comptes politico-ethniques. Le retour des déplacés et des réfugiés suscite en conséquence des tensions avec les occupants des terres ou d'autres biens immeubles.

La forte pression sur la terre a eu les conséquences suivantes :

- Des tensions latentes entre les populations autochtones et les nouveaux immigrants surtout à Bubanza et Cibitoke,
- La multiplication des conflits fonciers, aujourd'hui 80 % des dossiers traités en justice concernent des litiges liés à la terre, le développement de la violence liée aux conflits

fonciers au sein des familles, entre voisins, ainsi que la multiplication des accusations et de meurtres pour cause de sorcellerie.

Contraintes

En ce qui concerne les conflits socio-politiques, les contraintes sont essentiellement : les ressources de l'Etat qui sont très limitées et ne peuvent satisfaire qu'un petit groupe de gens. Au lieu d'augmenter la taille du « gâteau » à partager par les investissements rentables, l'élite politique se bat pour se partager un « gâteau » toujours plus petit. En d'autres termes c'est la pauvreté qui constitue encore une fois la principale contrainte. Le contexte sous régional joue également un rôle

En ce qui concerne les conflits fonciers du milieu rural, les principales contraintes sont les suivantes :

- Le morcellement continu des exploitations familiales par la succession. Si en 1990, la superficie moyenne par famille était de 0,7 ha, en 2005 elle est de 0,5 ha environ.
- L'émigration intérieure des régions les plus densément peuplées comme Ngozi, Kayanza, Gitega, Muramvya, et les moins fertiles (Mugamba, Bututsi) vers les régions les moins peuplées aux terres fertiles (Cibitoke, Bubanza, Makamba, Rutana, Cankuzo) a atteint ses limites car ces provinces d'accueil sont actuellement saturées.
- L'émigration extérieure vers les pays limitrophes (Tanzanie, Ouganda, Congo) est limitée à cause du contexte politique régional.

Opportunités

Très peu d'opportunités existent pour les conflits socio-politiques si l'on n'arrive pas à combattre la pauvreté. En ce qui concerne les conflits fonciers, la seule opportunité semble être dans le projet du nouveau code foncier. Par rapport au code foncier de 1986 toujours en vigueur, le nouveau projet apporte les innovations suivantes :

- les terres des paysannats sont cédées définitivement à leurs exploitants alors que jusqu'à présent ils ne disposaient que d'un droit d'usufruit ;
- la prérogative de distribuer les terres revient à la commune à hauteur de 2 ha après avis de la commission foncière communale, au Ministre de l'Aménagement du Territoire, à hauteur de 20 ha alors que dans le texte en vigueur, l'administration communale ne distribue pas de terre et le Ministre peut attribuer jusqu'à 50 ha. Cette décentralisation de la distribution des terres aura l'avantage de simplifier les procédures et permettra de faire un meilleur suivi c'est-à-dire vérifier que les personnes à qui la terre est allouée sont celles qui en ont le plus besoin ; ce qui n'était pas le cas avec le système actuel. C'est un renforcement de la commune dans son rôle de gestion de ressources naturelles. En accordant plus d'autorité à la commune, le législateur veut amener les structures de proximité à résoudre les problèmes cruciaux de leur milieu dont le plus épineux est la question foncière.
- le Gouverneur de province n'aura plus la capacité de distribuer les terres.

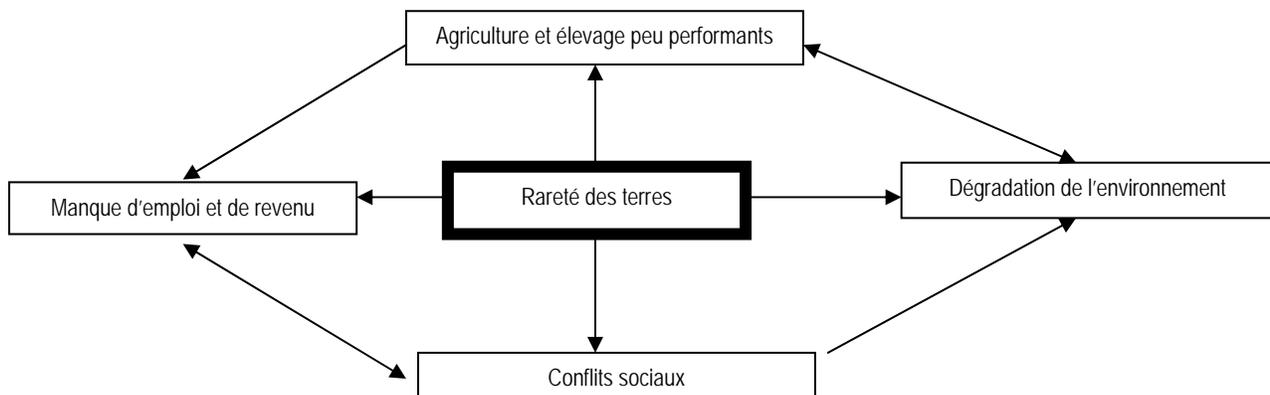
Les déterminants des caractéristiques du milieu rural sont reliés les uns aux autres. Tous ces déterminants ont un point de jonction commun qu'est la rareté de la terre. Les différentes relations sont explorées dans la section suivante.

3. Relation entre les déterminants

Pour analyser les relations entre les déterminants des caractéristiques du monde rural nous allons nous servir du schéma dans le graphique 3-1:

Graphique 3-1

Les influences s'exerçant sur les déterminants des caractéristiques du milieu rural¹¹



LA RARETE DE LA TERRE : PROBLEME CENTRAL

La terre est au centre des différents problèmes en milieu rural. Comme nous l'avons expliqué plus haut l'exiguïté des terres entraîne leur surexploitation qui, à son tour, est la cause des faibles rendements observés au niveau de l'agriculture. Par manque de pâturages suffisants, l'élevage en est affecté sur le plan de la production en lait et viandes. L'exiguïté des terres est aussi la cause de la dégradation de l'environnement. En effet, toutes les terres sont cultivées avec de mauvaises méthodes culturales et sont soumises à un surpâturage, la conséquence est l'érosion pluviale qui provoque à son tour la dégradation des terres, principale cause de la faible productivité agricole (agriculture et élevage). La rareté des terres est également à l'origine du chômage en milieu rural.

¹¹ Les flèches à double sens montrent que la relation est réciproque. En fait, tout déterminant peut influencer chacun des autres déterminants, bien que certaines interactions soient plus marquées et plus importantes que d'autres

Les lopins de terre à cultiver étant trop petits, ils ne peuvent pas occuper la population rurale pendant toute l'année. Comme il n'y a pas d'autres activités hors agriculture, la population rurale connaît un chômage et un sous emploi profond et chronique. Enfin, les conflits sociaux naissent en grande partie de la rareté de la terre. Comme nous l'avons souligné plus haut plus de 80% des litiges dans les tribunaux du monde rural sont relatifs à la terre. Il en est de même des crimes et meurtres observés en milieu rural.

Soumis à une forte croissance démographique (+2,5% par an) et face à des ressources naturelles limitées et inextensibles, le monde rural burundais vit une situation précaire qui se caractérise par une tension permanente sur les ressources naturelles, l'accès limité à la terre, aux ressources ligneuses et à l'alimentation.

La sévérité de cette situation de raréfaction des terres au Burundi renforce l'hypothèse du manque de terre comme cause de mobilisation paysanne dans les mouvements de violence. Il y a de fortes indications montrant que le Burundi semble entrer dans un piège démographique. Pour Maurice King, une population est piégée démographiquement lorsque : a) elle a dépassé les capacités de son écosystème à la soutenir; b) elle ne peut plus obtenir les produits, notamment la nourriture, produits par d'autres écosystèmes exception faite de l'aide alimentaire; c) lorsque cette population ne peut pas émigrer pour améliorer son niveau de vie (King 1994). Le rôle joué par le manque de terres dans la mobilisation des paysans durant les massacres de 1993 a également été souligné par la Commission d'enquête de Nations Unies. Le Burundi connaît bel et bien un conflit écologique dont l'idée maîtresse est d'expliquer certains conflits sociétaux par la rareté des ressources naturelles comme la terre, l'eau, la forêt etc. Des thèses plus nuancées expliquent qu'il existe un lien entre rareté des ressources naturelles et conflit mais que ce lien n'est pas direct et fait intervenir de nombreux autres facteurs, notamment l'action des protagonistes politiques. Ainsi, la rareté des ressources serait plutôt un facteur facilitant les processus de mobilisation populaire pour la violence et d'exacerbation des conflits

Homer-Dixon (1998) soutient aussi que les changements négatifs de l'environnement et la rareté des ressources peuvent conduire au conflit spécialement dans les pays pauvres. Les ressources rares comme la terre, empiéées par la pression démographique, la dégradation de l'environnement et l'inéquitable répartition des ressources, conduit à la pauvreté, aux tensions inter-communautés et au déplacements de la population. Ceci conduit à son tour à l'instabilité et au conflit. Ceci est particulièrement valable pour le Burundi. L'accès à la terre rare et son contrôle ainsi qu'aux autres ressources naturelles ont été indirectement à la base du conflit burundais.

LES INFLUENCES S'EXERÇANT SUR L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE

Outre la terre mentionnée plus haut, ces influences sont essentiellement liées à l'environnement et particulièrement à l'exploitation des ressources ligneuses que ce soit au niveau des forêts, des boisements privés et publics. L'exploitation forestière porte sur les ressources ligneuses qui sont devenues rares à cause des défrichements au profit de l'agriculture et des prélèvements de bois. Les coupes pour le charbon de bois ont, par exemple, provoqué la régression des forêts claires des piémonts sud du Mumirwa. Dans les forêts de montagne, ce sont les essences précieuses qui ont été les plus soumises à l'exploitation comme bois d'œuvre. La conséquence en est une régression

et un appauvrissement des ressources forestières. La situation a été aggravée par la crise qui a provoqué des destructions accélérées de forêts par coupes et par incendies. La reconstruction accentuée par ailleurs les prélèvements. Les boisements privés et publics n'ont pas été épargnés. Les conséquences de la dégradation de l'environnement sur l'agriculture sont directes : manque de pluie, érosion en cas de pluie et baisse de production. L'agriculture et l'environnement sont des vases communicants.

LES INFLUENCES S'EXERÇANT SUR L'ENVIRONNEMENT

Les principales influences s'exerçant sur l'environnement proviennent de l'agriculture et de l'élevage ainsi que des conflits sociaux.

L'agriculture : L'agriculture est soumise à beaucoup de contraintes mais la plus importante en ce qui concerne la gestion de l'environnement est la réduction de la taille et le morcellement extrême des exploitations particulièrement dans les zones à forte densité de populations. En effet, la forte pression sur la terre entraîne la surexploitation et l'épuisement des sols. Elle entraîne par ailleurs une conquête d'autres terres dans les régions moins peuplées, les réserves forestières et zones protégées avec comme conséquence des impacts négatifs sur les sols et la biodiversité. De même, la mise en valeur des marais et l'irrigation qui en résulte peuvent avoir des impacts négatifs sur l'hydrologie et la biodiversité.

L'élevage : L'élevage constitue une activité humaine qui a un impact considérable sur l'environnement. En effet, il est essentiellement extensif et la charge admissible est largement dépassée en relation avec l'extension des cultures et des boisements.

Les contraintes et problèmes à caractère environnemental liés à l'élevage comprennent la rareté et la régression des ressources fourragères. le surpâturage, des contraintes sanitaires (pour le bétail et les hommes), d'éventuels dommages du bétail aux infrastructures antiérosives, la pratique des feux de brousse en quête de pâturages. L'utilisation du feu par les éleveurs pour produire de l'herbe tendre provoque la dénudation des sols et une perte de matières organiques qui devraient être restituées au sol. C'est en outre un facteur de pollution de l'air.

Les conflits sociaux : L'afflux des réfugiés rwandais au nord du pays, la concentration des personnes déplacées ou regroupées et les incendies criminels survenus dans pratiquement toutes les régions ont eu comme conséquence première la destruction massive du patrimoine forestier. Rien qu'au cours des années 1993-1996, les destructions sont estimées à 31 000 hectares.

LES INFLUENCES S'EXERÇANT SUR LES CONFLITS SOCIAUX

En dehors de la rareté de la terre, nous pouvons citer le manque d'emplois et donc de ressources comme étant l'une des principales causes des conflits sociaux. Les autres déterminants s'exercent indirectement sur les conflits sociaux comme par exemple, l'agriculture et élevage peu performant qui subit des influences de l'environnement qui se dégradent (et réciproquement), ce qui a pour conséquence le manque d'emplois et de ressources.

Le manque d'emplois : Il est facile de mobiliser les populations désœuvrées à qui l'on promet des ressources et des emplois. Dans un contexte d'extrême rareté des ressources et de grande

pauvreté, les causes ayant trait aux ressources ont une résonance plus grande dans le monde rural. Le chômage et la pauvreté qui s'en suit sont des motifs de mobilisation pour la violence. Il faut cependant être prudent, la pauvreté ne conduit pas nécessairement au conflit, pour cela un certain nombre de facteurs et de conditions doivent être réunis.

LES INFLUENCES S'EXERÇANT SUR LE MANQUE D'EMPLOI

Outre le sous emploi résultant de l'exiguïté des terres, le manque d'emplois est la résultante des faibles performances de l'agriculture et de l'élevage ainsi que des conflits sociaux.

Faibles performance de l'agriculture et de l'élevage : Les faibles performances de l'agriculture et de l'élevage entraînent le sous emploi de la population qui ne trouve pas d'emplois hors agriculture comme dans l'artisanat et l'industrie.

Conflits sociaux : Les conflits sociaux créent de l'insécurité, qui à son tour provoque la désorganisation de la production, la perturbation des circuits de commercialisation, la destruction des infrastructures et la perte d'emplois. En milieu rural, les conflits sociaux perturbent la production agricole à cause des déplacements de la population qui devient désœuvrée.

Les déterminants des caractéristiques du milieu rural fonctionnent comme un système c'est-à-dire un tout en interaction. Il n'est pas possible d'analyser toutes les inter-relations. L'interaction et le renforcement réciproques des déterminants sont assez complexes pour déterminer tous les sens de causalité. Que faire pour inverser le cercle vicieux : rareté de la terre - dégradation de l'environnement - conflits sociaux - chômage ? C'est l'objet de la section suivante.

4. Les défis à relever

Les défis à relever sont nombreux mais les plus importants concernent la question foncière, l'augmentation de la production et de la productivité, la création d'emplois, la maîtrise de la densité de la population et la protection de l'environnement.

RÉSOLVRE LES CONFLITS SOCIAUX ET FONCIERS

Au niveau des élites politiques, les conflits socio-économiques trouveront leurs solutions dans l'augmentation des ressources équitablement réparties. Au niveau du monde rural, la terre a une grande valeur sociale car elle est associée non seulement à la survie mais aussi au prestige social. Au Burundi, l'accès à la terre peut se faire par héritage, par achat et par distribution des autorités et par location. L'accès à la terre et son transfert sont prévus dans le Code foncier mais les dispositions ne sont pas appliquées car un système traditionnel fonctionne en parallèle et est beaucoup plus suivi. Le Code foncier de 1986 prévoit que toute transaction sur la terre soit enregistrée aux titres fonciers mais très peu de transactions ne le sont. La propriété foncière est connue oralement par la famille élargie et les voisins. L'enregistrement effectif des terres sans entraîner de frais pourrait atténuer à terme le problème de conflits sur la propriété foncière entre des gens descendant du même ancêtre.

Le futur code foncier pourra être une réponse pour les aspects légaux des conflits fonciers (droit de propriété) mais pas au conflit pour la bataille sur les ressources, qui dans certains cas, est un combat de survie. La logique malthusienne va toujours prévaloir si aucun contrôle sur le taux de croissance de la population n'est effectué. En d'autres termes, le problème de l'exiguïté des terres ne pourra être résolu que par la baisse de la densité au km² qui ne pourra être réalisée que par la baisse du taux de natalité et/ou l'émigration dans les pays de la sous région dans le cadre de la coopération régionale ; cette solution est de long terme. Notez que le développement des activités hors agriculture (voir point C3 plus loin) peut atténuer la pression sur les terres.

AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA PRODUCTIVITÉ

Pour mieux comprendre la situation dans laquelle se trouve le Burundi et les possibilités qui s'offrent à lui en matière agricole et de productivité, nous recourons aux travaux effectués par ASARECA (Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa) et IFPRI (International Food Policy Research Institute) sur 10 pays de l'Afrique Centrale et

l'Afrique de l'Est dont le Burundi.¹² Les deux institutions, à travers l'étude sur « *les priorités stratégiques pour le développement agricole et la recherche en Afrique de l'Est et en Afrique Centrale* », ont défini huit profils/domaines en combinant les trois dimensions suivantes : le potentiel agricole, l'accès au marché et la densité de la population. Pour chaque dimension, l'étude classe les différents pays en fonction de leurs performances basses/faibles ou élevées.

Si l'on considère les trois dimensions précédentes nous pensons que le Burundi est caractérisé par un faible potentiel agricole, un faible accès au marché et une forte densité de la population.

L'étude conclue, entre autres, que ***le plus grand potentiel de la croissance issue de l'agriculture et la réduction de pauvreté dans la région se trouve dans les sous secteurs agricoles servant les marchés locaux et régionaux et non ceux directement orientés vers les marchés d'outre-mer.*** Pour le Burundi, les bananes, les pommes de terre et les patates douces sont des cultures cruciales à privilégier.¹³ Toujours selon cette étude, les cultures d'exportation continueront à être cruciales pour les devises/ revenus mais ne seront pas la réponse au problème de pauvreté et de famine dans la sous région.

Les conclusions de cette étude, que nous partageons, sont pessimistes dans le cas du Burundi. Le Burundi n'a que très peu d'opportunités en agriculture et hors agriculture. Il n'a pas d'avantages compétitifs par rapport à des pays comme le Kenya, l'Uganda et la Tanzanie dans les domaines à demande croissante dans la région comme, par exemple, les produits d'élevage, les principaux produits alimentaires de première nécessité, les fruits et légumes, etc...).

A cause de l'exiguïté des terres, l'accroissement de la production et de la productivité passe par la maîtrise de la gestion de l'eau et l'utilisation des techniques d'irrigation dans les marais. L'usage des semences sélectionnées, la rotation des cultures, l'usage accru des engrais et des insecticides permettrait d'intensifier les cultures vivrières et leur rendement. L'objectif de la production agricole devrait viser entre autre le surplus agricole commercialisable pour procurer un revenu aux ménages. La commercialisation devrait viser essentiellement le marché local et celui des frontières des pays limitrophes (RDC et Tanzanie). Actuellement, les exportations du Burundi vers les pays de la région sont très faibles (10 000 tonnes en 2004) et particulièrement les exportations d'origine agricole (voir annexe A, tableau 3).

Le repeuplement du cheptel, le recours à la médecine vétérinaire et l'amélioration de la nutrition animale permettrait d'accroître la production animale.

Deux conditions sont nécessaires pour accroître la production et la productivité : la réforme de l'occupation des terres et les politiques de soutien (« extension services »). Etant données la sécheresse et les maladies des plantes qui sont devenues presque chroniques dans certaines provinces du Burundi, la recherche à l'ISABU devrait privilégier les plantes qui résistent à la

¹² Ces pays sont le Burundi, la République Démocratique du Congo, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Madagascar, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, et l'Uganda.

¹³ ASARECA et IFPRI, op cit., p. 15

sécheresse comme les patates douces, le manioc, les colocases, les bananiers, etc... et introduire les variétés qui résistent aux maladies courantes.

DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS DANS L'AGRICULTURE ET HORS AGRICULTURE

Quels que soient les efforts fournis pour résoudre le problème foncier, le niveau d'exiguïté des terres atteint ne permet plus à l'agriculture d'occuper toute la population burundaise. Il faut donc trouver d'autres solutions alternatives dans l'agriculture même (transformation des produits agricoles) et hors agriculture. Le secteur productif burundais est dominé par l'agriculture, toute stratégie de création d'emplois doit se baser sur elle. Les actions de développement de l'emploi doivent être axées principalement sur le développement du monde rural et l'encouragement du secteur privé à investir dans ce secteur. Un nombre significatif de facteurs peuvent jouer ensemble pour atteindre les objectifs en termes d'emplois et de revenus. Ces facteurs sont : le financement, la formation, les infrastructures, les compétences, l'accès au marché, la politique commerciale et la productivité. Tous ces facteurs sont importants et agissent de façon systémique ; mais la première priorité doit aller au perfectionnement des compétences . Le potentiel de création d'emplois et donc de revenus doit être grand tout au long de la chaîne de valeur de l'offre / production. L'annexe B montre comment créer les emplois et des revenus pour les huiles essentielles prises comme exemple.

Hors agriculture, la création d'emplois et de revenus peut être envisagée dans le secteur informel et dans les micro-entreprises qui travaillent en relation avec le secteur agricole (fabrication d'outillages agricoles, production d'engrais, transformation de produits agricoles, etc.....).

AGIR SUR LA DENSITÉ DE LA PRODUCTION

La question de la population est complexe et elle est liée aux rationalités culturelles. Les politiques de réduction de la population doivent être menées conjointement avec les politiques de réduction de pauvreté, de réduction des inégalités de revenus, d'augmentation des opportunités de formation spécialement pour les femmes, d'augmentation des opportunités d'emplois pour les hommes et les femmes, mettre à contribution les méthodes modernes de prévention des maladies et des programmes de santé publique (spécialement l'eau potable et l'assainissement) pour toute la population, améliorer la santé maternelle et infantile à travers l'alimentation pour baisser la mortalité infantile. Ce n'est pas l'irrationalité des populations qui est à la base du problème de population au Burundi mais plutôt la pauvreté endémique et le bas niveau de vie qui fournit la rationalité économique d'une large famille et d'une population bourgeonnante. Résoudre les problèmes de population relève du long terme mais il existe certaines politiques que le Burundi peut mettre en œuvre dans le court terme. Fondamentalement le Burundi peut maîtriser la croissance démographique de quatre principales façons :

- Persuader la population d'avoir des familles réduites à travers **des campagnes de sensibilisation et d'éducation dans** des structures formelles (système scolaire) et informelles (éducation des adultes) ;
- Recourir aux **programmes de planning familial** en fournissant des contraceptifs ;

- **Encourager ou décourager par des manipulations des incitatifs économiques ou des sanctions** pour contraindre les familles à avoir peu d'enfants. Exemple : instaurer un système de récompense pour les familles ne dépassant pas un nombre donné d'enfants ou alors introduire des pénalités pour les familles ayant dépassé un nombre donné d'enfants.
- Améliorer **le statut social et économique de la femme** en lui fournissant un emploi hors domicile. L'existence d'opportunités de revenus rend les jeunes filles indépendantes et peut les conduire à reculer l'âge de mariage.

Actuellement, les programmes de planning familial et les campagnes de sensibilisation sont privilégiés mais avec des résultats qui ne sont pas visibles.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Actuellement, il existe une volonté politique de protéger l'environnement qu'il faut concrétiser par des actions visibles. Cette volonté se manifeste à travers :

- La prise de conscience croissante des divers intervenants spécialement depuis la création d'un Ministère de l'Environnement. La sensibilisation des communautés commence à se faire sentir notamment par la création d'associations locales ayant comme objectif la gestion de l'environnement. La gestion participative des parcs et réserves naturelles est actuellement une option de l'INECN. La prise de conscience se remarque en outre par l'obligation d'inclure les études d'impacts environnementaux dans la formulation de divers programmes des différents ministères concernés par l'environnement.
- L'élaboration des politiques sectorielles de l'environnement est également devenue une pratique courante depuis la création d'un ministère en charge de l'environnement. Même si les résultats sont encore insuffisants, cela constitue un pas important dans le traitement des questions environnementales.
- L'obligation par les bailleurs de fonds de faire des études d'impacts environnementaux dans l'élaboration des programmes renforce la prise de conscience environnementale dans les projets en question.
- La signature des Conventions Internationales relatives à l'environnement.
- L'élaboration de divers textes législatifs et réglementaires en rapport avec l'environnement.
- la prise de conscience des populations rurales de la nécessité de faire moins de pression sur les écosystèmes. En effet la population est de plus en plus consciente que ses besoins ligneux ne sauraient être satisfaits par la seule exploitation des ressources des forêts naturelles et adhère spontanément aux pratiques agro-forestières.
- La coopération internationale favorable pour appuyer les actions visant la préservation des équilibres écologiques et la conservation de la biodiversité comme en témoignent les nombreux intervenants même au cours de la crise.

5. Conclusion et Recommandations

L'analyse des déterminants des caractéristiques du Burundi révèle que l'évolution des *productions vivrières* a été lente et très inférieure au taux de croissance de la population. La conséquence a été la réduction des disponibilités alimentaires. La sécheresse qui a eu lieu ces dernières années et qui a entraîné des morts en ce début de 2006 dans les provinces du nord du pays est venue tout empirer.

En ce qui concerne *les cultures d'exportation* (café, thé, coton), l'évolution de leur production a été influencée par les cours mondiaux qui déterminent les recettes tirées du secteur. Leur production a en général baissé au cours de ces dernières années.

Les *principales contraintes* qui pèsent sur le secteur agricole sont : la non disponibilité des terres et des intrants agricoles (semences sélectionnées, engrais, pesticides, etc..). Les potentialités existent au niveau de l'amélioration des rendements à l'hectare mais sont limitées. L'objectif doit être d'augmenter le potentiel agricole, l'accès au marché en réduisant la densité de la population. Pour cela, il faut investir dans la productivité et dans les intrants agricoles (semences sélectionnées, engrais, pesticides, Recherche-Développement, encadrement, etc...) pour exploiter tout le potentiel agricole.

L'élevage a été marqué par le déclin des effectifs de cheptel particulièrement des bovins et dans une moindre mesure du petit bétail. La crise explique en partie cette tendance mais le manque de pâturages et de façon générale le manque d'alimentation pour les animaux est une contrainte structurelle majeure. L'élevage intensif semble être la solution pour améliorer les rendements au Burundi. Les principales actions à mener sont suggérées au point C2 (Augmenter la production agricole et la productivité).

L'environnement s'est fortement dégradé particulièrement au niveau des terres rurales, des forêts et de la disponibilité en eaux. La prise de conscience de tous les acteurs tant publics (dirigeants) que ruraux (exécutants) et particulièrement du lien entre l'agriculture et l'environnement est un pas important pour pouvoir entreprendre des actions de protection de l'environnement.

Faute de terres cultivables, la population rurale connaît *un chômage et un sous emploi* très importants. Cette population est alors disponible pour des manipulations diverses débouchant sur

des *conflits* dont une des causes est d'accaparer les ressources rares dont le Burundi dispose comme les revenus des cultures de rente et la terre.

Il existe une relation étroite entre les différents déterminants des caractéristiques du milieu rural que sont : la terre, l'agriculture et l'élevage, l'environnement, l'emploi et les conflits. La terre est au centre de tous ces déterminants. Ces déterminants agissent négativement les uns sur les autres et forment un cercle vicieux qui conduit actuellement à l'impasse.

Le renversement des tendances lourdes ci-dessus évoquées est difficile mais possible. Les recommandations proposées vont dans le sens de ce renversement. Elles concernent les différents déterminants et sont axées sur des actions concrètes pouvant donner des résultats à court et à moyen terme avec l'appui des bailleurs de fonds.

NATURE DES RECOMMANDATIONS

Les recommandations synthétisent les réponses aux défis identifiés dans le point précédent ; elles sont présentées dans l'ordre de priorité en terme de faisabilité. Mais ces recommandations concernent des déterminants liés qui agissent les uns sur les autres et ne sont donc pas classées par ordre d'importance

1. Créer des emplois et des revenus pour la population rurale afin de combattre la pauvreté

Les politiques et programmes d'emplois concernent les Travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO). Au Burundi les effets attendus des politiques et programmes de court terme sont essentiellement de deux ordres: fournir rapidement des occasions d'emplois rémunérés à des chômeurs et contribuer à satisfaire les besoins d'infrastructures des populations. Ce sont généralement des projets de construction et/ou de réhabilitation d'infrastructures (route, travaux d'irrigation, logements à bon marché, constructions scolaires ou sanitaires, viabilisation de terrains et travaux d'adduction d'eau, reboisement, plantation d'herbes fixatrices, le creusement des retenues collinaires d'eaux de pluie, etc...). La main-d'oeuvre requise par ces techniques est généralement peu qualifiée et donc concerne une large proportion de la population burundaise. Ce type d'intervention favorise l'accroissement ponctuel des revenus monétaires de la population qui participe au programme, en plus de stimuler l'activité économique locale. Ces programmes qui sont de court terme ne coûtent pas nécessairement cher. L'exemple de l'ABUTIP montre que le coût moyen par homme/jour est de 1,52 US \$. ABUTIP intervient dans les centres urbains, ce qui explique le coût relativement « élevé » d'un homme/jour. En milieu rural, ce coût pourrait varier entre 0,5 US\$ et 1 US\$ par homme/jour. Avec un budget de 5,5 millions de US\$, l'on pourrait créer entre 11 millions d'hommes /jours et 5,5 millions d'hommes/jour selon le taux journalier adopté.

La création de centres de métiers pour la formation professionnelle ainsi que l'appui aux initiatives du secteur privé sont les seules solutions pouvant avoir des effets à long terme.

Cette recommandation concerne le gouvernement mais requiert l'appui de la communauté internationale.

2. Résoudre les conflits fonciers

A court terme, la résolution des conflits fonciers passe par des mécanismes de conciliation et de sécurisation juridique. Pour cela, il faudrait :

- Mettre en place des mécanismes de conciliation : Dans le passé, l'harmonie sociale dépendait du rôle traditionnel joué par les Bashingantahe. Mais son rôle est timidement évoqué dans la loi communale. La loi communale reconnaît aux Bashingantahe la prérogative d'assurer aux côtés du conseil de colline, l'arbitrage, la médiation, la conciliation ainsi que le règlement des litiges du voisinage.¹⁴ Ce mécanisme traditionnel dispose d'un potentiel important qui pourrait être exploité pour désengorger les tribunaux des conflits fonciers. L'institution, elle-même, est encore crédible si l'on corrige quelques abus commis par certains de ses membres.
- Délivrer des titres de propriétés pour toutes les terres rurales
- Résoudre les conflits entre les réfugiés, les déplacés et les occupants des terres laissées par ces réfugiés et déplacés. En 2000, l'accord d'Arusha a réaffirmé le droit des sinistrés de récupérer leurs terres (Protocole 4 chapitre 1, art 4,d et Protocole 4, Chapitre 1 art 8,b) ou d'être prioritaire lors de la distribution des terres domaniales (Protocole 4, Chapitre 1, art 8,e).
- Connaître les limites exactes des domaines publics et contrôler le patrimoine foncier de l'Etat afin de faciliter la réinstallation des sinistrés sans terre ou ceux ne pouvant pas retourner chez eux.
- La réinstallation des déplacés et des rapatriés : Les déplacés et les rapatriés après plusieurs années d'absence doivent retrouver leurs terres et être assistés pour leur réinsertion économique. Sans cela, on risque de créer une catégorie de paysans frustrés et d'entretenir des tensions sociales entre les personnes restées sur les collines et celles qui se sont déplacées ou exilées pour leur sécurité. La réinsertion économique des déplacés et des rapatriés se ferait sous forme de distribution de semences pour les premiers semis. Avant la première récolte, on pourrait les insérer dans le programme HIMO proposé plus haut. Une campagne d'information est nécessaire pour éviter des réactions négatives de ceux qui sont restés sur les collines. Il faut éviter que les déplacés et les rapatriés soient perçus comme étant dans une situation plus favorable que ceux qui sont restés sur place. Pour cela, la référence serait les conditions dans lesquelles vit le paysan moyen qui est resté sur sa colline.
- En ce qui concerne l'exiguïté des terres, la communauté internationale peut aider le Burundi à négocier l'installation dans les grands pays de la région disposant de grandes étendues de terre mais très loin des frontières burundaises. Une telle politique d'émigration a eu lieu vers le Gabon dans les années 1970.

Cette recommandation concerne particulièrement le gouvernement.

¹⁴ Loi communale, article 47 alinéa 2.

3. Réduire les inégalités à l'accès à la terre et aux revenus

Comme nous l'avons souligné plus avant, au Burundi, il n'y a pas de grands propriétaires fonciers (hormis l'un ou l'autre), les seules terres disponibles appartiennent surtout à l'Etat. En 2001, le gouvernement a procédé à un inventaire des terres disponibles qui donne un total de 617 terrains d'une superficie totale de 141 266 ha¹⁵ Ces terres disponibles devraient être distribuées aux Batwa¹⁶ qui n'en ont pas, aux rapatriés et aux déplacés qui n'arrivent pas à récupérer leurs anciennes terres. La communauté internationale peut appuyer le Burundi en finançant les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO). La priorité, dans l'octroi de ces emplois, serait donnée à ceux qui perdent la terre suite au retour des réfugiés/ déplacés anciens propriétaires.

La répartition des revenus issus de l'agriculture (café, thé et coton surtout) devraient être revue. La réforme envisagée pour la filière café va dans la bonne direction. La stratégie de développement de la filière est basée sur deux principaux axes : (i) le libéralisation totale de la filière, et (ii) la privatisation du portefeuille de l'Etat sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La réforme vise à accroître la capacité d'adaptation du secteur aux fluctuations des cours mondiaux grâce à l'amélioration du cadre réglementaire, à la promotion de la concurrence et de l'efficacité, et à une augmentation de la productivité et des revenus des agriculteurs.

Dans le cadre de cette libération, les agriculteurs de café commencent à s'organiser en associations pour collecter le café vert et, pourquoi pas, gérer eux-mêmes les stations de lavage. Le prix aux planteurs de café pourra augmenter. Depuis la campagne actuelle, l'Etat ne fixe plus le prix au producteur. Ce sont les intervenants eux-mêmes, dont les paysans producteurs, qui fixent ce prix. Le prix donné aux agriculteurs de thé et de coton devrait également être revu à la hausse. L'approche adoptée par la filière café pourrait servir de modèle.

Cette recommandation concerne le gouvernement qui est propriétaire des filières citées

4. Protéger l'environnement pour qu'il serve mieux l'agriculture

Des méthodes de protection de l'environnement appliquées durant la période coloniale basées sur la réglementation et la contrainte ont donné de bons résultats : plantation obligatoire d'arbres, traçage de retenues collinaires d'eau de pluie, etc... Avec l'indépendance, les mesures contraignantes de reboisement et de protection des sols ont été relâchées avec pour conséquence la situation actuelle. Les méthodes contraignantes peuvent être remplacées par des méthodes participatives de gestion des ressources naturelles.

Il est urgent de reboiser une bonne partie du Burundi (reforestation dans le cadre des THIMO, reconstitution de boisements domaniaux à l'aide des THIMO, reconstitution de boisements privés par leurs propriétaires avec l'appui des bailleurs de fonds pour les jeunes plants) et de réintroduire les méthodes de protection des sols qui ne coûtent pas cher comme le creusement des retenues collinaires d'eau de pluie, la plantation des herbes fixatrices, etc...

¹⁵ Rapport définitif sur l'inventaire des terres domaniales au Burundi, mars-octobre 2001, page 7

¹⁶ Les batwa sont actuellement sédentarisés.

Renforcer, en capacité, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'environnement et des structures qui dépendent de lui comme l'INECN (Institut National de l'Environnement et de la Conservation de la Nature), (voir à ce sujet le point A.4.3.2).

Cette recommandation est adressée au secteur public avec l'appui des bailleurs de fonds qui peut prendre la forme de renforcement des capacités et de soutien matériel.

5. Développer une agriculture et un élevage intensif et renforcer les marchés d'écoulement des produits agricoles

Il est possible de développer l'agriculture et l'élevage intensifs en utilisant des intrants sélectionnés (semences, engrais, outillage). Pour cela, il faudrait :

Recommandations pour le gouvernement avec l'appui de la communauté internationale :

- Encadrer (« extension services ») la population dans les activités d'agriculture et d'élevage : mettre à disposition des encadreurs agricoles, les résultats des recherches de l'ISABU (Institut de Recherche Agronomique du Burundi) pour vulgarisation auprès des populations afin d'exploiter tout le potentiel des différentes cultures et de l'élevage. Les services d'appui aux agriculteurs peuvent être un élément de résolution de conflits car ils peuvent donner une occasion aux gens d'ethnies différentes de travailler ensemble pour préparer des pépinières, par exemple ; cela leur donne l'opportunité de faire des échanges menant à des réconciliations.
- Redynamiser la coopération régionale pour exploiter les opportunités existantes dans les pays limitrophes dans le cadre du CEPGL (Congo, Rwanda) et adhérer à de nouveaux ensembles sous régionaux comme l'EAC (East African Community) ce qui permettrait d'accéder aux marchés de ces pays.

Recommandations au secteur privé :

- Développer des marchés locaux et ceux des pays limitrophes pour les produits agricoles en améliorant les infrastructures de communication et l'accès à l'information commerciale.
- Développer des unités de transformation et de conservation des produits agricoles.
- Améliorer la qualité des produits agricoles d'exportation (café, thé, coton, horticulture), diversifier les cultures d'exportation (exemple : huiles essentielles) et identifier des niches porteurs dans des pays disposant d'un pouvoir d'achat élevé.

CAPACITE DE L'ETAT A METTRE EN ŒUVRE LES DIFFERENTES RECOMMANDATIONS

Les capacités tant techniques que financières de l'Etat ne sont pas suffisantes pour mettre en œuvre toutes ces recommandations.

Sur le plan technique, les ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations sur le développement de l'agriculture-élevage et des marchés des produits

agricoles sont insuffisantes. Il en est de même des ressources financières. L'appui technique serait particulièrement nécessaire pour la recherche.

Les recommandations relatives à la création d'emplois (HIMO), la protection de l'environnement, la résolution des conflits fonciers, la réduction des inégalités à l'accès à la terre et aux revenus des produits de rente peuvent être mises en œuvre techniquement par les Burundais mais nécessitent des financements que l'Etat n'a pas pour le moment. Un appui de la communauté internationale est indispensable.

La mise en œuvre de ces différentes recommandations peut être handicapée par la corruption particulièrement pour les recommandations qui impliquent la gestion des ressources : distribution d'emplois HIMO, distribution des terres de l'Etat, octroi de marchés des produits agricoles (comme c'est le cas pour le sucre actuellement) sur base de critères non objectifs /de favoritisme, etc..... Tous ces risques peuvent être évités s'il existe une volonté de l'Etat de combattre la corruption.

Les problèmes socio-économiques du Burundi sont d'une telle ampleur que pour renverser les tendances lourdes observées - qui se traduisent par un cercle vicieux d'exiguïté de terre, de détérioration de l'environnement, de chômage et de conflits sociaux et fonciers - il faut changer le modèle de développement actuel, nataliste, basé sur une agriculture de subsistance et quelques cultures de rente, pour s'orienter vers un modèle de développement rural intensif avec ce que cela implique comme investissements en intrants de toute sorte. C'est le défi que le Burundi doit relever.

Références

- Cochet, Hubert. *Crises et révolutions agricoles au Burundi*. Paris : éditions Karthala, 2001.
- Guichauoua André, *Destins paysans et politique agraires en Afrique centrale*, vol. L'Harmattan, Paris, 1989, p. 168-173.
- Hammouda H B. *Burundi : Histoire économique et politique d'un conflit*, Paris, Editions l'Harmattan, 1995, p. 107.
- Homer-Dixon and J Blitt. *Ecoviolence: Links among environment, population and security*. New York : Rowman and Littlefield, 1998.
- IDEC. Etude prospective sur la santé, la nutrition, le paludisme et le VIH/SIDA au Burundi.
- ISTEEBU : Enquête prioritaire 1998, Etude nationale sur les conditions de vie des populations, mars 2001.
- King, Maurice 1994. Rwanda. Malthus and Medicus Mundi. *Medicus Mundi Bulletin* no 54, p. 11-19.
- Lemarchand, R. Patterns of state collapse and reconstruction in central Africa: Reflections on the crisis in the Great lakes. Prepared for XVIIIth World Congress of the International Political Science Association, Seoul, 1997.
- Leurquin, P., *Le niveau de vie des populations rurales du Ruanda-Urundi*, IRES, Louvain, Editions Nauwelaerts, pp. 202–203, 278–279.
- Lind, J. et Sturman, K. (ed.) 2002. *Scarcity and Surfeit. The Ecology of Africa's Conflicts*. African Center for Technology Studies and Institute for Security Studies, pp. 51-84.
- Mworoha, E., (sous la dir.), *Histoire du Burundi des origines au XIX è siècle*. Paris: Hatier, 1987.
- Ngaruko, F. et Nkurunziza. An economic interpretation of conflict in Burundi. *Journal of Economies*, vol. 9, 3, 2000.
- Oketch, J.-S. and Polzer, T. Conflict and Coffee in Burundi.
- Prisca Mbura Kamunga, Johnstone Summit Oketch, and Chris Huggins. Land access and the return and resettlement of IDPS and Refugees in Burundi.
- Uvin, P. Ethnicity and Power in Burundi and Rwanda. Different paths to mass violence. *Comparative Politics*, Vol. 31, 3, 1999.

Annexe A. Données statistiques

Tableau A-1

Evolution des productions vivrières 1972–2003 (en tonnes)

Cultures	1972	1982	1992	2002	2003
Maïs	184140	144000	178000	126799	120575
Riz (paddy)	4475	9000	41000	62648	61256
Sorgho	33925	52000	67000	73246	71471
Eleusine	8820	10000	14000	10706	10597
Blé	8000	6000	9000	8290	8092
Haricot	349860	290000	346000	245289	229230
Petit pois		29000	37000	33330	33091
Soja		3000			
Arachide	21450				
Pomme de terre	98000	35000	46000	27994	26338
Patate douce	655000	490000	701000	833470	807940
Manioc	559090	444000	597000	749938	736012
Colocase	43000	98000	135000	85705	61136
Igname		6000	8000	9924	9912
Banane	1164000	1288000	1645000	1602979	1550029
TOTAL	13137000	2915000	3824000	3870318	3725697

SOURCE : Direction générale du Suivi-Evaluation MINAGRI.

Tableau A-2

Evolution de la production des cultures d'exportation 1972–2004, en tonnes

Campagne	Café vert	Coton gr.	Thé sec	Sucre	Quinquina
1972/1973	19.403	4.674	486	--	--
1982/1983	20.269	5.701	2.178	--	--
1991/1992	34.190,00	5.365	5.921	14.384	--
1992/1993	37.094,46	8.813	5.523	16.925	--
1993/1994	22.867,70	4.915	6.864	15.046	--
1994/1995	41.226,35	4.593	6.970	11.951	--
1995/1996	25.129,52	2.604	5.716	15.299	--
1996/1997	26.260,50	2.382	4.189	17.754	--
1997/1998	19.976,58	3.232	6.500	19.582	--
1998/1999	17.035,14	2.580	7.000	21.703	--
1999/2000	28.716,00	2.585	7.118	20.794	50
2000/2001	18.503,00	2.901	9.009	18.308	50
2001/2002	16.122,0	2.735	6.765	18.177	97
2002/2003	36.155	3.063	6.643	17.645	50
/2004	6.000,00	3.512	7.380	20.259	120

Source : OCIBU, COGERCO, OTB, SOSUMO et BRB.

Tableau A-3

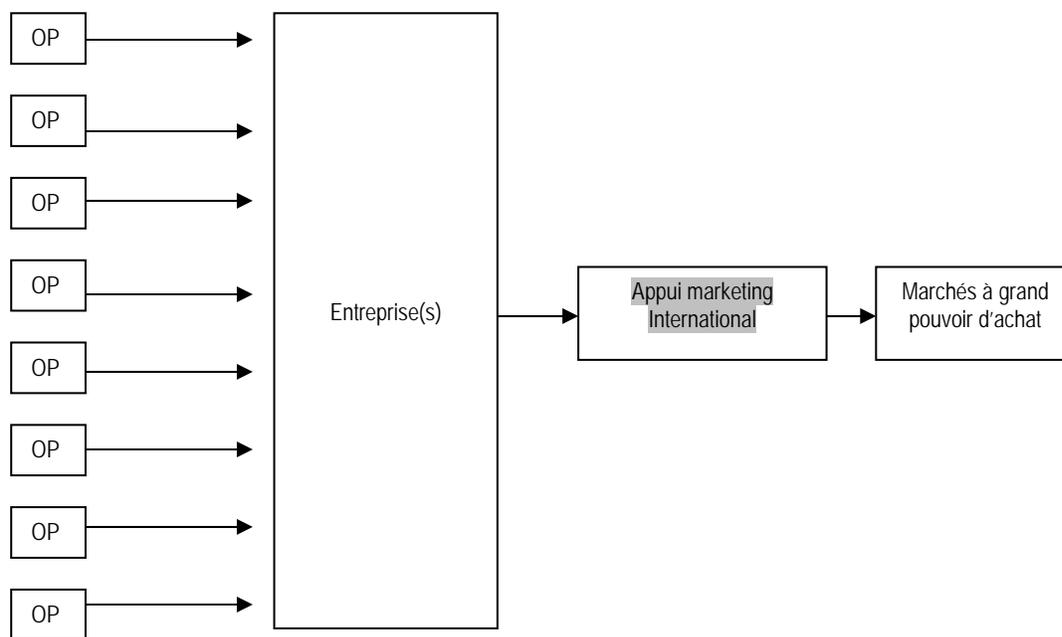
Exportation par pays de destination et par produits, 2004, en Tonnes

Produits	RDC	Kenya	Ouganda	Rwanda	Tanzanie	Total
Plantes vivants et les produits de la floriculture	-	-	-	-	-	0
Légumes	-	-	-	-	-	0
Fruits	-	-	-	-	-	0
Café	-	-	45	-	-	45
Thé	-	-	-	-	-	0
Riz en paille	-	-	-	40	-	40
Farine de manioc	-	-	-	-	-	0
Graines et fruits (oléagineux)	-	-	-	-	-	0
Graisses et huiles animales ou végétales	-	-	-	772	-	772
Sucres et sucreries	275	-	-	5 328	270	5 873
Eaux minérales ou Gazéifiées	-	-	-	-	-	0
Bières	266	-	-	2 244	131	2 641
Tabacs partiellement ou totalement écôtés	-	-	149	1	-	150
Minerais	-	-	-	48	-	48
Peaux	-	189	-	34	-	223
Bois	-	-	-	-	-	0
Coton	-	-	-	-	-	0
Tissus en coton	-	-	-	17	-	17
Divers	10	12	-	173	13	208
Total	551	201	194	8 657	414	10 017

SOURCE : BRB.

Annexe B : Schéma d'organisation de production et commercialisation

*Des produits générateurs de revenus de l'opérateur économique au
marché mondial : Exemple : les huiles essentielles, les fleurs coupées.*



OP= Opérateur (paysan agriculteur ou association de producteurs)

Fonctionnement du schéma

Il existe un marché dans les pays à grand pouvoir d'achat pour les huiles essentielles. Le Burundi doit être compétitif sur ces marchés en offrant un produit de haute qualité respectant les normes internationales. Il faut aussi que l'entreprise productrice des huiles essentielles soit à la pointe du progrès sur le plan technologique. Les opérateurs que sont les paysans encadrés en associations et disposant de tous les intrants nécessaires et des facteurs dont il a été question à la figure 2 produisent et vendent à l'usine ou aux usines. Comme le marché des huiles essentielles, tout comme les autres marchés des pays développés, sont difficiles à pénétrer, les usines doivent s'adjoindre les services d'une organisation internationalement reconnue pour assurer le marketing

du produit. La création de revenus et des emplois ne se fait pas au niveau des usines car les industries modernes sont à haute intensité capitaliste. Le potentiel de création d'emplois et de revenus se trouve ailleurs et plus précisément au niveau des opérateurs paysans qui vendent les matières premières à l'usine.